



<https://publications.dainst.org>

iDAI.publications

ELEKTRONISCHE PUBLIKATIONEN DES
DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS

Dies ist ein digitaler Sonderdruck des Beitrags / This is a digital offprint of the article

Ivana Savalli-Lestrade

Les adieux à la βασίλισσα. Mise en scène et mise en intrigue de la mort des femmes royales dans le monde hellénistique

aus / from

Chiron

Ausgabe / Issue **45 • 2015**

Seiten / Pages **187–219**

DOI: <https://doi.org/10.34780/chiron.v45i0.1009> • URN: <https://doi.org/10.34780/chiron.v45i0.1009>

Verantwortliche Redaktion / Publishing editor

Redaktion Chiron | Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstr. 73 b, 80799 München

Weitere Informationen unter / For further information see <https://publications.dainst.org/journals/index.php/chiron>

ISSN der Online-Ausgabe / ISSN of the online edition **2510-5396**

©2020 Deutsches Archäologisches Institut

Deutsches Archäologisches Institut, Zentrale, Podbielskiallee 69–71, 14195 Berlin, Tel: +49 30 187711-0

Email: info@dainst.de / Web: <https://www.dainst.org>

Nutzungsbedingungen: Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) von iDAI.publications an. Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizenzierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts (info@dainst.de).

Terms of use: By downloading you accept the terms of use (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) of iDAI.publications. All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut (info@dainst.de).

CHIRON

MITTEILUNGEN
DER KOMMISSION FÜR
ALTE GESCHICHTE UND
EPIGRAPHIK
DES DEUTSCHEN
ARCHÄOLOGISCHEN
INSTITUTS

Sonderdruck aus Band 45 · 2015



DE GRUYTER

INHALT DES 45. BANDES (2015)

RODNEY AST – ROGER S. BAGNALL, The Receivers of Berenike. New Inscriptions from the 2015 Season

DENIS FEISSEL – MICHAEL WÖRRLE, Eine Ehrung des Älteren Theodosius und ein spätantikes Edikt zur Steuererhebung in Limyra

CHRISTOPHER P. JONES, The Earthquake of 26 BCE in Decrees of Mytilene and Chios

J. E. LENDON, Rhetoric and Nymphaea in the Roman Empire

ANDREW LEPKE – CHRISTOF SCHULER – KLAUS ZIMMERMANN, Neue Inschriften aus Patara III: Elitenrepräsentation und Politik in Hellenismus und Kaiserzeit

PETER LONDEY, Making up Delphic history – the 1st Sacred War revisited

S. J. V. MALLOCH, Frontinus and Domitian: the politics of the Strategemata

FABIENNE MARCHAND, The Associations of Tanagra: Epigraphic Practice and Regional Context

IVANA SAVALLI-LESTRADE, Les adieux à la βασίλισσα. Mise en scène et mise en intrigue de la mort des femmes royales dans le monde hellénistique

PETER THONEMANN, The Martyrdom of Ariadne of Prymnessos and an Inscription from Perge

PETER WEISS, Eine *honesta missio* in Sonderformat. Neuartige Bronzeurkunden für Veteranen der Legionen in Germania superior unter Gordian III.

CHRISTOPHER WHITTON, Pliny's Progress: On a Troublesome Domitianic Career

IVANA SAVALLI-LESTRADE

Les adieux à la βασίλισσα.
Mise en scène et mise en intrigue de la mort des femmes royales
dans le monde hellénistique

Le contexte et la date de la mort des rois des principales dynasties hellénistiques sont connus, grâce à la tradition ancienne, avec plus ou moins d'exactitude, parfois au jour ou au mois près. Pour ce qui est de la date, des «listes royales», informant sur la durée des règnes de chaque souverain, ont été certainement utilisées par les lettrés des époques hellénistique et impériale;¹ celles établies par Claude Ptolémée et par Eusèbe forment le socle de la chronologie hellénistique.² La datation par les rois d'actes publics et privés, selon les systèmes propres à chaque royaume, permet de confirmer et de compléter nos connaissances. D'autres sources documentaires apportent parfois des précisions supplémentaires. Nous apprenons ainsi par les journaux astronomiques babyloniens que la dépouille d'Antiochos IV, mort en Perside en novembre/décembre 164 a. C., fut ramenée à Babylone avant la mi-janvier 163 a. C.³

Il en va tout autrement pour les autres membres de la famille royale, à savoir les reines, les princes et les princesses. Leur disparition est rarement mentionnée, tant dans la tradition littéraire que dans la documentation épigraphique et papyrologique. Nos connaissances sont si lacunaires que les combinaisons des sources documentaires s'avèrent souvent aventureuses, comme le montre le débat toujours vivace sur l'iden-

Le titre de cet article est librement inspiré de celui du beau roman de CHANTAL THOMAS, *Les Adieux à la reine*, 2002. – Nous remercions vivement A. V. WALSER de nous avoir, par ses précieuses remarques, incitée à approfondir plusieurs points de notre analyse.

¹ Quelques exemples. Strabon note la durée des règnes des Attalides depuis Philétairos à Attale III: Str. 13, 4, 1–2 (623–624). Pausanias sait que Ptolémée Philomètor était le huitième descendant de Ptolémée, fils de Lagos: Paus. 1, 9, 1 (cf. Str. 17, 1, 11 [796]). Appien indique la succession des rois Séleucides et la durée des règnes de la plupart d'entre eux (App. Syr. 1; 63; 65–70). Pour les «listes royales» des Séleucides chez Jean Malalas, Eusèbe et Jérôme, cf. A. PRIMO, *La storiografia sui Seleucidi da Megastene a Eusebio di Cesarea*, 2009, 271–273; 290–298.

² Sur Claude Ptolémée, cf. L. DEPUYDT, «More Valuable than All Gold»: Ptolemy's Royal Canon and Babylonian Chronology, *JCS* 47, 1995, 97–117. Sur Eusèbe: A. A. MOSSHAMMER, *The Chronicle of Eusebius and Greek Chronographic Tradition*, 1979.

³ G. DEL MONTE, *Testi dalla Babilonia Ellenistica*, I, *Testi cronografici*, 1997, 82; D. GERA, W. HOROWITZ, *Antiochus IV in Life and Death: Evidence from Babylonian Astronomical Diaries*, *JAOS* 117, 1997, 240–252: 249–252.

tité et le parcours du mystérieux Ptolémée le Fils.⁴ L'historiographie et la littérature de cour ont certainement accordé une plus grande place à la biographie des membres des familles royales, comme nous pouvons en juger par plusieurs témoignages,⁵ mais le naufrage de cette production littéraire et le triomphe de l'histoire militaire, centrée sur les faits et gestes des rois soldats, ont eu pour conséquence de rejeter dans l'ombre beaucoup de personnalités de la famille royale et de la cour et, accessoirement, d'appauvrir nos connaissances sur la dimension familiale et dynastique du pouvoir royal.

Concernant plus particulièrement la mort des reines, la dissymétrie par rapport à celle des rois est particulièrement flagrante. Les reines ne figurent généralement pas dans la formule de datation des actes publics et privés, même dans l'Égypte lagide. Bien que le rôle du couple royal soit manifeste dans quantité de documents – formules de dédicaces, serments, éponymie dynastique – il faudra attendre la mort de Ptolémée V Épiphanes pour qu'une reine accède à ce privilège: à partir de 181/180 a. C., sa veuve, Cléopâtre I, est en effet mentionnée en sa qualité de reine mère conjointement à son fils et roi en titre, Ptolémée VI, et même avec préséance sur celui-ci: Βασιλευόντων Κλεοπάτρας τῆς μητρὸς θεᾶς Ἐπιφανοῦς καὶ Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου θεοῦ Ἐπιφανοῦς κτλ.⁶

Une fois ce pas symbolique franchi, la présence des reines dans les formules de datation sera de règle, avec de nombreuses déclinaisons possibles – couple royal, couple royal élargi, reine seule, reine associée au fils – qui correspondent à autant de formes de partage, voire d'appropriation du pouvoir royal. Malgré cela, une seule reine lagide apparaît dans le Canon royal, à savoir Cléopâtre VII.

Dans ces conditions, il nous a paru intéressant d'étudier les βασιλίσσαι dont la sortie de scène n'a pas été pas passée sous silence, de rassembler ce que l'on sait de leur décès et des honneurs funèbres qui leur ont été rendus, et de comprendre comment la mémoire de leur mort s'agence dans l'histoire des royautés hellénistiques. Notre

⁴ En dernier lieu, B. F. VAN OPPEN DE RUITER, *The Death of Arsinoe II Philadelphus: The Evidence Reconsidered*, ZPE 174, 2010, 139–150: 147–148; C. BENNETT, *Ptolemy the Son*, http://www.tyndalehouse.com/egypt/ptolemies/nios_i_fr.htm (consulté le 31/07/2014); A. BENCIVENNI, *Il giuramento civico di Mileto, il figlio di Tolemeo II e il potere del linguaggio* in I. Milet I 3, 139, dans: M. MARI – J. THORNTON (éd.), *Parole in movimento. Linguaggio politico e lessico storiografico nel mondo ellenistico*, 2013, 299–315: 305–311. Le site web que le regretté C. BENNETT a consacré à la généalogie des Ptolémées (<http://www.tyndalehouse.com/egypt/ptolemies/ptolemies.htm>, 2001–2013) fournit d'utiles discussions sur les données biographiques des reines et princesses lagides. Les dates de décès sont établies avec une précision satisfaisante, parfois au mois sinon au jour près.

⁵ Ces témoignages concernent surtout la dynastie lagide, grâce aux œuvres des grands poètes alexandrins (Posidippe, Callimaque, Théocrite) et d'autres lettrés, comme Antipatros de Sidon, auteur d'une épigramme commémorant la mort du jeune Ptolémée Eupator (AP 7, 241; cf. W. HUSS, *Ägypten in hellenistischer Zeit 332–30 v. Chr.*, 2001, 577–578).

⁶ La plus ancienne attestation de cette formule est dans P. Freib. III 12 (III^e année, Péritios 14 = 15 septembre 178 a. C.). Cf. HUSS, *ibid.*, 540 et n. 17–21.

enquête a porté tant sur les reines que sur les princesses. En effet, bien que la documentation épigraphique et papyrologique ne consente pas toujours d'établir quel était l'état civil de ses porteuses,⁷ nous admettons, en suivant E. D. CARNEY, que dans l'ensemble des royaumes hellénistiques le terme βασίλισσα n'était pas uniquement réservé aux femmes ayant épousé un βασιλεύς, et adoptons sa suggestion d'utiliser, faute de mieux, la périphrase «femme royale» pour désigner les filles et les épouses de roi pourvues de ce «titre».⁸ Nous avons essayé, à chaque fois qu'il était possible, de pré-

⁷ Un cas instructif des problèmes liés à l'emploi du terme βασίλισσα est fourni, à la haute époque hellénistique, par des inscriptions gravées sur des bases de statues trouvées au Didymeion de Milet, qui honorent des femmes des dynasties séleucide et lagide. La première inscription concerne Phila, fille de Séleucos I^{er} et de Stratonice (Didyma 114: βασίλισσαν Φίλαν | βασιλέως Σελεύκου | ό δήμος ό Μιλησίων Ἀρτέμιδι). La deuxième concerne Philotéra, fille de Ptolémée I^{er} et de Bérénice I^{ère} (Didyma 115: βασίλισσαν Φιλωτέραν βασιλέως | Πτολεμαίου ό δήμος ό Μιλησίων | Ἀρτέμιδι Πυθείη). Une troisième inscription, très fragmentaire, a été restituée de manière à y retrouver soit Apamè, fille d'Antiochos I^{er} et de Stratonice (B. HAUSSOULIER, Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion, 1902, 60–61; OGIS 745: [βασίλισσαν Ἀ]πάμην βα[σιλέως Ἀντιόχου | ό δήμος] ό Μιλησίων Ἀρ[τέμιδι Πυθείη]), soit Apamè, épouse de Séleucos I^{er} (Didyma 113: [βασίλισσαν Ἀ]πάμην βα[σιλέως Σελεύκου γυναικα | ό δήμος] ό Μιλησίων Ἀρ[τέμιδι τῆ ἐν Διδύμοις]). Or, en plus d'Antiochos I^{er}, qui était son fils aîné (Didyma 479, 2–3 et 25–26), Séleucos I^{er} eut d'Apamè deux filles, qui s'appelaient Apamè et Laodice (Jean Malalas, Χρονογραφία, VIII 198 Dindorf). L'on peut donc envisager que l'inscription fragmentaire de Didyme ait mentionné en réalité Apamè, fille de Séleucos I^{er}, et restituer: [βασίλισσαν Ἀ]πάμην βα[σιλέως Σελεύκου | ό δήμος] ό Μιλησίων Ἀρ[τέμιδι Πυθείη (?)]. Du fait que seule la filiation paternelle est indiquée, on ne peut toutefois pas déduire que ces βασίλισσαι n'étaient pas mariées au moment où le Peuple de Milet a consacré leurs statues. Dans le cas de Philotéra, le célibat est prouvé par le culte posthume que Ptolémée II institua en son honneur (infra, n. 159).

⁸ E. D. CARNEY, *Women and Monarchy in Macedonia*, 2000, 225–232 et 326–327. Cette conception extensive de l'emploi du terme βασίλισσα a été notamment défendue par W. DITTENBERGER (OGIS 14, n. 1; 35, n. 1; 350, n. 1; 745, n. 1). Pour l'Égypte lagide, cf. plus récemment D. THOMPSON, Posidippus, poet of the Ptolemies, dans: K. GUTZWILLER (éd.), *The new Posidippus*, 2005, 269–283: 276 et 278. Dans ce royaume, la valeur ambivalente du terme βασίλισσα est prouvée par la manière dont il est rendu dans les rédactions hiéroglyphique et démotique d'un passage crucial du décret de Canope relatif à la jeune princesse Bérénice (OGIS 56; A. BERNAND, La prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine, I, 1992, n° 8, 37–38: και επειδη την ἐγ βασιλέως Πτολεμαίου | και βασίλισσης Βερενίκης, θεῶν Εὐεργετῶν, γεγεννημένην θυγατέρα και ὀνομασθεῖσαν Βερενίκη, ἥ και βασίλισσα εὐθὺς ἀπεδείχθη, κτλ.). S. PFEIFFER a en effet montré que la rédaction démotique emploie le mot signifiant «pharaonne» et la rédaction hiéroglyphique le mot signifiant «souveraine», bien qu'il eût été tout à fait possible, en égyptien, de désigner la fille du couple royal comme «princesse» (S. PFEIFFER, *Das Dekret von Kanopos (238 v. Chr.), Kommentar und historische Auswertung eines dreisprachigen Synodaldekretes der ägyptischen Priester zu Ehren Ptolemaios' III. und seiner Familie*, 2004, 148–149). Ce passage atteste aussi que le titre de βασίλισσα avait fait l'objet d'une proclamation officielle, ce qui devait être, selon nous, la norme: cf. I. SAVALLI-LESTRADE, La place des reines à la cour et dans le royaume à l'époque hellénistique, dans: R. FREI-STOLBA – A. BIELMAN – O. BIANCHI (éd.), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique*, 2003, 59–76: 62; contra: S. CANEVA, La face cachée des intrigues de cour. Prolégomènes à une étude des femmes royales

ciser le contexte (récit historique ou fictionnel; document officiel public ou privé; monument) dans lequel la mort de ces femmes royales est communiquée et représentée. Après avoir rassemblé et analysé les fragments épars de ce nécrologe royal au féminin (I et II), nous tenterons de discerner les tendances de fond qui s'en dégagent et de formuler quelques conclusions d'ordre général sur l'histoire des βασιλισσαι hellénistiques (III).

Nous avons pris en compte l'ensemble des quatre dynasties majeures du monde hellénistique (Antigonides, Attalides, Lagides, Séleucides) et intégré quelques cas appartenant aux dynasties mineures (maisons du Pont, de Bithynie, de Cappadoce, de Commagène). Pour plus de clarté, nous passerons en revue séparément les reines et les princesses.

I. Les reines hellénistiques et la mort

Des reines antigonides, seule Phila I, fille d'Antipatros, mariée à Démétrios Poliorcète en 321 a. C., a eu l'honneur d'être commémorée par l'historiographie ancienne et de recevoir une sorte d'éloge funèbre, dont les grandes lignes remontent très probablement à un contemporain et proche des premiers Antigonides, l'homme politique et historien Hiéronyme de Cardia.⁹ Née vers 350 a. C., Phila I se suicida par le poison en 287 a. C., lorsque Démétrios, vaincu par Pyrrhus, perdit le trône de Macédoine: elle ne put supporter ce nouveau revers de fortune de son époux,¹⁰ qu'elle dut ressentir comme un échec personnel, étant donné que le souvenir respecté de son père Antipatros avait été un atout majeur dans l'adhésion des Macédoniens à la cause de Démétrios sept ans plus tôt.¹¹ Son geste est clairement motivé par le refus de survivre à la perte de son statut de βασιλισσα: le récit du suicide de Phila devait faire la part belle à la dimension proprement héroïque et royale de sa mort, que tout opposait à la fin indigne de Démétrios.¹² L'on ignore tout de la mort des reines antigonides suivantes.

dans les royaumes hellénistiques, dans: S. BOHRINGER – V. SEBILLOTTE CUCHET (éd.), *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, 2013, 133–151: 138, n. 12. Les prêtres du synode de 238 ont souligné, pour des raisons qui restent à élucider, la précocité de cette proclamation: *infra*, 211, n. 177.

⁹ Hiéronyme de Cardia fut successivement au service d'Eumène de Cardia, d'Antigone et Démétrios et d'Antigone Gonatas: cf. J. HORNBLLOWER, *Hieronimus of Cardia*, 1981.

¹⁰ Plut. Dem. 45; Diod. Sic. 19, 59, 3–6.

¹¹ Plut. Dem. 37, 4. Sur Phila et son activité diplomatique et politique, en particulier après la bataille d'Ipsos, cf. C. WEHRLI, Phila, fille d'Antipater et épouse de Démétrios, roi des Macédoniens, *Historia* 13, 1964, 140–146, surtout 143 et s. Sur le τέμενος qui lui fut érigé entre 306 et 301 à Samos, voir à présent IG XII 6, 150.

¹² Démétrios mourut en 283 a. C., au bout de trois ans de captivité à Apamée (Plut. Dem. 50–52). Il reçut néanmoins des funérailles spectaculaires, célébrées par son fils Antigone Gonatas (Plut. Dem. 53, 1–8), qui n'était pas encore maître de la Macédoine. Sur la valeur politique des funérailles royales au début de l'époque hellénistique, cf. V. ALONSO, *Some remarks on the*

Une épouse du roi Persée aurait été, selon la rumeur, tuée par celui-ci: peut-être était-elle une princesse bastarne dont le nom est inconnu, qu'il avait épousée avant la princesse séleucide Laodice.¹³

Parmi les reines attalides, on doit mentionner Apollonis, épouse d'Attale I^{er}, et Stratonice, épouse d'Eumène II et ensuite d'Attale II. Apollonis,¹⁴ née à Cyzique vers 240 a. C., décéda entre ca 170 et 168–164 a. C.¹⁵ Un temple, lieu d'un culte probablement posthume, lui fut élevé dans sa ville natale, Cyzique; le programme iconographique des mystérieux *στυλοπινάκια*, centré sur l'amour filial envers une mère, «a manifestement été défini à Pergame».¹⁶ D'après une notice très confuse de la Souda, le roi Attale II fit ensevelir la dépouille de sa mère *κατὰ τὸ μέγιστον ἱερὸν Περγᾶμου*, «dans le plus grand sanctuaire de Pergame», élevé par ses soins.¹⁷ Les scènes finales de la frise de la Téléphie du Grand Autel (la procession funéraire d'Augè, mère de Téléphe; l'épiphonie d'Augè; Téléphe héroïsé entouré par Hiéra et Augè) peuvent être mises en relation avec les cérémonies funéraires et la déification des rois et reines de Pergame, en particulier d'Apollonis.¹⁸

Funerals of the Kings: from Philip II to the Diadochi, dans: P. WHEATLEY – R. HANNAH (éd.), *Alexander and his Successors, Essays from the Antipodes*, 2009, 276–298.

¹³ Liv. 42, 5, 4. Cf. S. LE BOHEC, *Les reines de Macédoine de la mort d'Alexandre à celle de Persée*, CCG 4, 1993, 229–245: 232.

¹⁴ Sur Apollonis, cf. H. VAN LOOY, *Apollonis reine de Pergame*, *AncSoc* 7, 1976, 151–165 et plus récemment M. SÈVE, *Cyzique et les Attalides*, dans: M. SÈVE – P. SCHLOSSER (éd.), *Cyzique, cité majeure et méconnue de la Propontide antique*, 2014, 151–165.

¹⁵ Le terminus post quem de la mort d'Apollonis est généralement fixé à 175/4 a. C. (dernière attestation de la reine vivante dans le décret athénien OGIS 248, 58–59). Mais il faut certainement l'abaisser de quelques années, puisque Stratonice, arrivée à la cour de Pergame après 175/4, put profiter de l'affection de sa belle-mère pendant quelque temps (cf. OGIS 308, 19–21). Le terminus ante quem est fourni par une inscription de l'arrière-pays de Pergame publiée par H. MÜLLER – M. WÖRRLE, *Ein Verein im Hinterland Pergamons zur Zeit Eumenes' II*, *Chiron* 32, 2002, 191–235 (SEG 52, 1197).

¹⁶ AP 3, 1–19 (P. WALTZ, *Anthologie Palatine*, I, 1928, 83 s.). Cf. SÈVE, a. c. (n. 14), 157–162 (la citation dans le texte provient de la p. 158).

¹⁷ Souda, s. v. Ἀπολλωνιάς λίμνη. Il s'agirait du sanctuaire d'Héra Basileia, d'après une hypothèse d' E. V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, 1971, 369–370; 457. Cf. VAN LOOY, a. c. (n. 14), 161–162; D. DAMASKOS, *Untersuchungen zu hellenistischen Kultbildern*, 1999, 137–149, pl. 5–7, fig. 9–14 (vestiges d'un groupe statuaire avec Héra accompagnée par Attale I^{er} et Apollonis divinisés?). Aucune sépulture intra muros n'a été retrouvée à Pergame, mais quelques-uns des tumuli situés dans la plaine du Caïque pourraient, en raison de leur visibilité (Ilyas Tepe), de leur taille et de leur alignement par rapport au temple d'Athéna et au Grand Autel (Yığma Tepe), de leur date supposée (II^e moitié du III^e s. a. C.? Ilyas Tepe, Tumulus près de la Porte d'Eumène) avoir abrité les restes des Attalides ou de membres de leur entourage: cf. U. KELP, *Die Nekropolen von Pergamon*, dans: R. GRÜSSINGER – V. KÄSTNER – A. SCHOLL (éd.), *Pergamon, Panorama der antiken Metropole*, 2012, 289–296, en particulier 289–291.

¹⁸ En suivant la lecture de F. QUEYREL, *L'Autel de Pergame, Images et pouvoir en Grèce d'Asie*, 2005, 92–95 et 126–128. Pour d'autres lectures, voir le tableau récapitulatif dans QUEYREL, *ibid.*, 99–100.

Plusieurs cités du royaume durent voter, à l'exemple des cités de Hiérapolis et de Téos,¹⁹ des honneurs posthumes pour la reine, Θεὰ Ἀπολλωνίς Εὐσεβής.²⁰ Un culte posthume du roi Attale I^{er} et de la reine Apollonis – l'un et l'autre sans épiclèse – est par ailleurs attesté par le règlement d'une association, qui a été gravé sur une stèle découverte dans la haute vallée du Caïque.²¹

Stratonice, fille d'Ariarathe IV de Cappadoce et de la princesse séleucide Antiochis, fut promise en mariage en 188 a. C., lorsqu'elle était encore une enfant (elle était née probablement vers 190 a. C.), à Eumène II, épousa celui-ci après 175/4 a. C. et donna naissance à Attale III peut-être vers 167 a. C. Elle mourut vraisemblablement vers 135 a. C.²² Après sa mort, elle fut, d'après l'intitulé d'un décret de Pergame, divinisée et associée à sa belle-mère dans le culte dynastique des Θεαὶ Εὐσεβεῖς, les «Déeses Pieuses», desservi par un seul ἱερεύς.²³ Cette association, intéressante et unique en son genre, pourrait avoir été préparée plusieurs années auparavant, car nous savons qu'à Téos, au lendemain de la mort d'Apollonis, on désigna une seule ἱέρεια comme titulaire du culte civique d'Apollonis Eusébès divinisée et de la reine Stratonice vivante.²⁴

Les circonstances de la mort des reines Apollonis et Stratonice ne sont pas établies. Justin rapporte qu'Attale III fit tuer *amici* et *cognati*, les suspectant d'avoir éliminé non seulement sa vieille mère, mais aussi sa fiancée Bérénice (peut-être une princesse lagide),²⁵ et qu'il succomba des suites d'une insolation contractée alors qu'il super-

¹⁹ OGIS 308 et 309, avec VAN LOOY, a. c. (n. 14), 156–157 et 164; I. SAVALLI-LESTRADE, Les rois hellénistiques maîtres du temps, dans: I. SAVALLI-LESTRADE – I. COGITORE, Des Rois au Prince. Pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain, 2010, 55–83: 75–76.

²⁰ Autel Βασιλίσσης Ἀπολλωνίδος Θεᾶς Εὐσεβοῦς à Métropolis d'Ionie (I.Ephesos 3408 avec Bull. ép. 1982, 293).

²¹ MÜLLER – WÖRRLE, a. c. (n. 15) et SEG 52, 1197, A, l. 8–9.

²² J'accepte la chronologie établie par H. MÜLLER, Königin Stratonike, Tochter des Königs Ariarathes, Chiron 21, 1991, 393–424: 396–402. Sur les problèmes de la date de naissance d'Attale III et de sa reconnaissance tardive comme prince héritier, cf. C. HABICHT, Kronprinzen in der Monarchie der Attaliden?, dans: V. ALONSO TRONCOSO (éd.), ΔΙΑΔΟΧΟΣ ΤΗΣ ΒΑΣΙΛΕΙΑΣ: la figura del sucesor en la realeza helenística, 2005, 119–126: 121–123.

²³ P. JACOBSTAHL, Die Arbeiten zu Pergamon 1906–1907, II. Die Inschriften, MDAI(A), 33, 1908, 375–420: 375–379, n°1, 3–5.

²⁴ OGIS 309, 5. Sur le culte dynastique à Pergame, cf. P. HAMON, Les prêtres du culte royal dans la capitale des Attalides: note sur le décret de Pergame en l'honneur du roi Attale III (OGIS 332), Chiron 34, 2004, 171–185, particulièrement 181–185.

²⁵ Iust. 36, 4, 1: *Per eadem tempora, quibus in Syria regni mutatio inter novos reges alternabatur, in Asia rex Attalus florentissimum ab Eumene patruo acceptum regnum caedibus amicorum et cognatorum suppliciis foedabat, nunc matrem anum, nunc Beronicen sponsam maleficiis eorum necatam confingens*. Cf. Diod. 34, 3 (sans mention de la mort de Stratonice et de Bérénice). Sur Bérénice, peut-être fille de Cléopâtre II et de Ptolémée VI, cf. L. CRISCUOLO, La regina, la dea, il cavallo, dans: T. GNOLI – F. MUCCIOLI (éd.), *Divinizzazione del sovrano, culto e apoteosi tra Antichità e Medioevo*, 2014, 117–128: 124 et n. 24.

visait la construction d'un mausolée pour Stratonice.²⁶ Ces traditions calomnieuses ridiculisent la φιλοστοργία qui faisait la gloire de la maison royale de Pergame, et plus particulièrement du roi qui portait l'épithète de Φιλομήτωρ²⁷ et qui a laissé un témoignage de son sentiment filial dans deux lettres officielles.²⁸ Nous devons néanmoins en retenir que, comme la reine Apollonis, la reine Stratonice fut enterrée à Pergame.

Les reines séleucides sont parmi les moins connues des reines hellénistiques, au point que l'on en ignore souvent jusqu'au nom. Parmi elles, se distingue en premier lieu la reine Stratonice,²⁹ née sans doute vers 315 a. C., seconde épouse de Séleucos I^{er} (vers 299 a. C.?) et ensuite épouse d'Antiochos I^{er} (depuis 294/3 a. C.). La nouvelle de son décès à Sardes arriva à Babylone en septembre/octobre 254 a. C.³⁰ Sans exclure que l'enregistrement de la mort des reines séleucides ait été une affaire de routine à Babylone, des raisons spécifiques peuvent aussi l'expliquer. Selon G. DEL MONTE, la mention, dans les journaux astronomiques, d'un événement survenu dans un pays lointain, atteste le prestige de cette reine dans les milieux babyloniens.³¹ Nous pensons que Stratonice avait dû nouer des liens durables avec ces milieux pendant les premières années de son mariage avec Antiochos I^{er}, lorsque celui-ci était régent des satrapies supérieures.³²

La célèbre Laodice I,³³ première épouse d'Antiochos II Théos, née probablement vers 280 a. C., aurait été supprimée dès le début de la guerre laodicéenne (en 246 a. C.) par Ptolémée III, qui vengea ainsi sa sœur Bérénice Phernophoros, assassinée, selon la propagande lagide, par Laodice. Cette donnée sur la mort de Laodice, transmise par Appien,³⁴ est généralement rejetée, car rien n'indique que Laodice ait quitté Éphèse ou la région de l'Asie Mineure où elle se trouvait à l'été 246 et, de plus, on lui prête, à tort

²⁶ Iust. 36, 4, 5: *Matri deinde sepulcrum facere instituit, cui operi intentus morbum ex solis ferore contraxit et septima die decessit.*

²⁷ Cf. F. MUCCIOLI, *Gli epiteti ufficiali dei re ellenistici*, 2013, 246–247.

²⁸ RC 66–67.

²⁹ Cf. J. D. GRAINGER, *A Seleukid prosopography and gazetteer*, 1997, Stratonice (3), 67–68. Sur la date du mariage de Séleucos et Stratonice et le problème du statut de la reine Apamè, cf. A. MEHL, *Seleukos Nikator und sein Reich*, 1986, 228–229.

³⁰ DEL MONTE, o. c. (n. 3), 41–42, «Diario» AD 2 No.-253 – ES 58 Tašritu, BRo 6 («In quel mese si venne a sapere a Babilonia che il destino si era portata via la Signora Stratonice a Sardi»).

³¹ DEL MONTE, *ibid.*, 42, après discussion sur le titre et le nom de Stratonice et sur la possibilité que la reine, associée ou identifiée à Aphrodite à Smyrne, ait reçu de son vivant un culte en Babylonie.

³² Plut. Dem. 38, 10: Ἐκ τούτου τὸν Σέλευκον ἐκκλησίαν ἀθροίσαντα πάνδημον εἰπεῖν, ὅτι βούλεται καὶ διέγωνε τῶν ἄνω πάντων τόπων Ἀντίοχον ἀποδείξει βασιλεῖα καὶ Στρατονίην βασιλίδα, ἀλλήλοις συνοικοῦντας; cf. 38, 1: Δέμητριος πυνθάνεται δὲ περὶ τῆς Σελεύκῳ γαμηθείσης θυγατρὸς, ὡς Ἀντιόχῳ τῷ Σελεύκου συνοικεῖ καὶ βασίλισσα τῶν ἄνω βαρβάρων ἀνηγόρευται.

³³ GRAINGER, o. c. (n. 29), Laodike (I), 47–48.

³⁴ App. Syr. 65.

ou à raison, un rôle de premier plan dans la guerre fratricide qui opposa Antiochos Hiérax à Séleucos II (241 a. C.? – 227 a. C.).³⁵

Quant à Bérénice Phernophoros,³⁶ devenue la seconde épouse d'Antiochos II en 253/2 a. C. – sans que cela ait entraîné une répudiation ou une mise à l'écart de Laodice³⁷ – elle fut éliminée avec son jeune enfant Antiochos, peu de temps après le décès inattendu d'Antiochos II à Éphèse au mois d'août 246 a. C.³⁸ La tradition littéraire rapporte avec force détails pathétiques la fin de Bérénice, totalement isolée à Antioche de Syrie et supprimée au palais royal de Daphnè soit par l'entremise du médecin Aristarchos, que Laodice avait soudoyé, soit par deux dirigeants d'Antioche, Ikadion et Gennaios.³⁹

La mort de la reine Laodice III, épouse d'Antiochos III, née vers 240, eut lieu sans doute après 177/6 a.C.⁴⁰

Laodice (IV), épouse du roi Séleucos IV, mourut avant le 20 juillet 182 a. C. Un journal astronomique daté de Dûzu ES 130 (juillet/août 182 a. C.), rapporte en ces termes la nouvelle de son décès (je traduis d'après la version italienne de G. DEL MONTE): «En ce mois, le 7 (= 20.VII), des rumeurs arrivèrent sur Laodice, la femme du roi Séleucos, au roi Séleucos, [son] époux, à Séleucie du Tigre et au Canal du Roi; deuil et pleurs se répandirent. Le 9 (= 22.VII), on entendit dire à Babylone que le destin avait emporté la reine, et les gens du pays ... et l'assemblée de l'Esagil que non ...».⁴¹ Une inscription de Séleucie sur l'Eulaios sûrement datée de l'ES 136 = 177/6 a. C. mentionne, dans un contexte malheureusement lacunaire, une reine Lao-

³⁵ La chronologie fine de la période 246–226 a. C. est notoirement mal assurée: cf. E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique*, I², 1979, 254–261; 294–301. Les documents découverts depuis n'ont pas permis d'avancées significatives sur ce point.

³⁶ PP VI 14498. Elle était née vers 275 a. C.: cf. C. BENNETT, *Berenice Phernophorus* (http://www.tyndalehouse.com/egypt/ptolemies/berenice_a_fr.htm, consulté le 01/07/2014), avec discussion des données fournies par les épigrammes de Posidippe (P.Mil.Vogl. VIII 309).

³⁷ L. MARTINEZ-SÈVE, *Laodice, femme d'Antiochos II: du roman à la reconstruction historique*, REG 116, 2003, 690–706: 693–696.

³⁸ DEL MONTE, o. c. (n. 3), 208, «Lista reale» n° 6, Ro 12–13; cf. 48, «Diario» AD 2 No. –245 A, Vo, 5–6 (arrivée de la nouvelle à Babylone le 20 Ab = 19 août). Sur le caractère suspect de la tradition philo-lagide relative à l'empoisonnement d'Antiochos II par Laodice, cf. I. SAVALLI-LESTRADE, *Rumeurs et silences autour de la mort des rois hellénistiques*, dans: B. BOISSAVIT-CAMUS – F. CHAUSSON – H. INGLEBERT (éd.), *La mort du souverain entre Antiquité et haut Moyen Age*, 2003, 65–82: 73–76.

³⁹ Polyæn. 8, 50; Iust. 27, 1; Val. Max. 9, 10; Porphy. FGrHist 260 F 43 (= Comm. I Dan. 11, 6–9). Cf. MARTINEZ-SÈVE, a. c. (n. 37), particulièrement 702–706.

⁴⁰ Elle avait au moins 14 ans en 223, lors de son mariage avec Antiochos III (Pol. 5, 43, 1–4). Le terminus post quem pour sa mort est l'inscription SEG 7, 2, dans l'édition qu'en a donnée L. ROBERT, *Sur les affranchissements de Suse*, RPh 62, 1936, 137–152 (OMS II, 1216–1231), en particulier 149–152. Voir à présent l'édition avec traduction et ample commentaire de G. ROUGEMONT, *Corpus Inscriptionum Iranicarum. Part II, 1, Inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale*, 2012, n° 14, 57–59.

⁴¹ DEL MONTE, o. c. (n. 3), 70, «Diario» AD No. –181, ES 130, Dûzu.

dice, épouse du roi Séleucos IV.⁴² La seule solution pour concilier ces données contradictoires, sans invoquer des erreurs dans la diffusion, voire dans la transcription des informations (fausses rumeurs, fautes des scribes), est d'admettre que Séleucos IV épousa successivement deux femmes portant le nom de Laodice. La première – peut-être une princesse antigonide – lui donna au moins deux enfants: Laodice, née vers 192/1 a. C., mariée en 177 a. C. au roi Persée, et Démétrios (futur Démétrios I^{er}), né vers 186/5 a. C. La seconde fut soit la belle-mère, soit la mère d'un Antiochos, dont le portrait a été gravé à Antioche en 175 a. C. sur un monnayage qui comprend notamment des octadrachmes d'or avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, portant au premier plan le portrait d'une reine diadémée et voilée et au second plan celui d'un enfant d'environ 5 ans.⁴³

La reine de Démétrios I^{er} s'appelait elle aussi Laodice.⁴⁴ Son identification avec la propre sœur du roi, qui avait épousé Persée de Macédoine en 177, paraît très douteuse.⁴⁵ Laodice donna à Démétrios I^{er} deux ou trois fils, dont un Antigonos, né après 152 a. C. Elle fut tuée avec son dernier-né par Ammônios, le vice-roi d'Alexandre Balas, qui procéda également à une vaste épuration des φίλοι de Démétrios I^{er}, après la mort de celui-ci.⁴⁶

⁴² Il s'agit de l'inscription CII, II, 1, n° 14 (supra, n. 40).

⁴³ Pour la démonstration détaillée et les références, je me permets de renvoyer à I. SAVALLI-LESTRADE, *Le mogli di Seleuco IV e di Antioco IV*, *Studi Ellenistici* 16, 2005, 195–202. Je rectifie cependant une imprécision (n. 23, p. 201). C'est à tort que j'attribuais à J. M. HELLESEN (Demetrius I Soter: A Seleucid King with an Antigonid Name, dans: H. J. DELL [éd.], *Ancient Macedonian Studies in Honor of C. F. Edson*, 1981, 219–228) l'hypothèse d'un *premier mariage* antigonide contracté *avant* 192/1 par Séleucos IV. En effet, HELLESEN a soutenu que Séleucos IV épousa *en secondes noces*, en 187/6 a. C., une princesse antigonide, mère de Démétrios, sans se prononcer sur l'identité de la mère de la princesse séleucide Laodice.

⁴⁴ L'hypothèse, formulée par P. GARDNER, *The Seleucid King of Syria*, 1878, 50, à partir d'un passage de Tite-Live (Per. 50), a été confirmée par une inscription votive provenant de Syrie (Sidon?) et datée après 159 a. C. (date supposée de la naissance d'Antiochos VII), qu'a publiée O. D. HOOVER, *A Dedication to Aphrodite Epekoos for Demetrius I Soter and his Family*, *ZPE* 131, 2000, 106–110 (SEG 50, 1462; cf. SEG 53, 1824).

⁴⁵ Cf. J. M. HELLESEN, *A Note on Laodike Number Twenty*, *CJ* 75, 1980, 295–298.

⁴⁶ Liv. Per. 50: *In Syria ... Hammonius regnabat, per quem et amici omnes regis et Laodice regina et Antigonus Demetrii filii occisi sunt*. Concernant les trois fils connus de Démétrios I^{er} et leur rang de naissance, deux reconstructions sont possibles. Selon K. EHLING, *Zwei «Seleukidische» Miscellen*, 1. *Wer was der älteste Sohn des Demetrius I.?*, *Historia* 50, 2001, 374–376, l'ordre serait le suivant: 1. Antiochos VII, né vers 164–161 a. C. d'une autre femme que Laodice, 2. Démétrios II, né vers 160 a. C. 3. Antigonos, né après 152 a. C. Cette chronologie tient compte du fait que Démétrios II avait le titre de Philadelphos, qui exprime généralement l'affection à l'égard d'un frère aîné, et de l'âge qu'avait Antiochos VII à son décès en 129 a. C. (35 ans, selon Porphyre FGrHist 260 F 32, 19). Elle implique cependant que l'on corrige la tradition de Trogue Pompée (Iust. 35, 2, 2) et de Porphyre (FGrHist 260 F 32, 17), affirmant que Démétrios II était plus âgé qu'Antiochos VII. Selon F. MUCCIOLI (Gli epititi di Demetrio II, re di Siria, *Simblos* 1 [1995], 41–56; eiusdem, o. c. [n. 27], 214), qui a le premier reconnu en Antigonos le benjamin de Démétrios I^{er}, Démétrios II était certainement le frère aîné d'Antiochos VII: malgré l'anomalie

La reine Cléopâtre Théa⁴⁷ (ca 165/4 a. C. – 121 a. C.), fille de Ptolémée VI et de Cléopâtre II, épousa successivement Alexandre Balas (150 a. C.), Démétrios II (146 a. C.) et Antiochos VII (138 a. C.). Après la mort d'Antiochos VII en Parthie (129 a. C.) et le retour de captivité de Démétrios II, elle parvint à s'emparer de la royauté (à Ptolémaïs, en 126/5 a. C.).⁴⁸ À la mort de Démétrios II, exécuté à Tyr à l'été 125 a. C. peut-être sous son ordre,⁴⁹ elle fut obligée de partager le pouvoir avec l'un de ses fils, Antiochos VIII. Quelques années plus tard (121 a. C.), Cléopâtre aurait été contrainte d'avaler le poison qu'elle lui avait préparé.⁵⁰

La reine Cléopâtre IV⁵¹ (ca 138 a. C. – 112/1 a. C.), fille de Ptolémée VIII, épousa en secondes noces Antiochos IX en 114 a. C. Elle fut tuée, probablement au sanctuaire de Daphné,⁵² par ordre de sa sœur (Cléopâtre) Tryphaina, qui avait épousé Antiochos VIII en 124/3 a. C. (Cléopâtre) Tryphaina⁵³ (141/0 a. C. – 111/0 a. C.) fut à son tour éliminée par Antiochos IX.⁵⁴

La dernière reine séleucide, Cléopâtre V Sélène⁵⁵ (135/130 a. C. – 69 a. C.), épousa successivement Antiochos VIII (104 a. C.), Antiochos IX (98/7 a. C.) et Antiochos X (92 a. C.). Corégente pendant quelques mois avec son fils aîné Antiochos Philométôr (= Antiochos XIII Asiaticus?),⁵⁶ contrainte à l'exil, Cléopâtre V revint en Syrie et s'établit à Ptolémaïs en 73/72 a. C.⁵⁷ Capturée par Tigrane en 70 a. C.,⁵⁸ elle fut transférée à Séleucie du Tigre et exécutée au printemps 69 a. C.⁵⁹

dans l'emploi du titre de Philadelphos, sa priorité dynastique est indiscutable. À notre avis, cette interprétation s'accorde mieux avec le contexte historique de la succession au trône de Syrie car, dans l'hypothèse défendue par K. EHLING, on comprendrait mal qu'Antiochos VII n'ait pas fait valoir plus tôt ses droits au trône.

⁴⁷ PP 14518. Voir l'étude détaillée de F. MUCCIOLI, *Cleopatra Thea, una regina tolemaica nella dinastia dei Seleucidi*, dans: N. BONACASA – A. M. DONADONI ROVERI – S. AIOSA – P. MINÀ (ed.), *Faraoni come dei, Tolemei come Faraoni*, 2003, 105–116.

⁴⁸ A. HOUGHTON – C. LORBER – O. D. HOOVER, *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue*, Part II, 2008, vol. I, 465–481.

⁴⁹ App. Syr. 68; Liv. Per. 60. Cf. MUCCIOLI, a. c. (n. 46), 113–114; K. EHLING, *Untersuchungen zur Geschichte der späten Seleukiden (164–63 v. Chr.)*, 2008, 210–211.

⁵⁰ App. Syr. 69; Iust. 39, 2, 7–8.

⁵¹ PP VI 14519.

⁵² Iust. 39, 3, 5–11.

⁵³ PP VI 14521.

⁵⁴ Iust. 39, III, 12. Sur le contexte politique et militaire, cf. EHLING, o. c. (n. 49), 220–221.

⁵⁵ PP VI 14520.

⁵⁶ Cette corégence est attestée par un monnayage en bronze, dont on ignore la date et le lieu de frappe. Les savants ont songé à Antioche, Ptolémaïs, Damasque ou à une cité de Cilicie. Cf. HOUGHTON – LORBER – HOOVER, o. c. (n. 48), vol. I, 615–616. Quant à l'identité d'Antiochos Philométôr, K. EHLING a avancé l'hypothèse d'un troisième fils de Sélène, non mentionné par les sources littéraires: cf. EHLING, o. c. (n. 49), 242–243. Contre cette hypothèse, cf. MUCCIOLI, o. c. (n. 27), 218 et 248–249.

⁵⁷ EHLING, o. c. (n. 49), 253–255.

⁵⁸ Ios. AJ 13, 421.

⁵⁹ Str. 16, 2, 3 (749).

Les reines lagides sont globalement les mieux connues des reines hellénistiques.⁶⁰ Nous commençons par la célèbre Arsinoë II (née vers 316 a. C.), dont la date exacte de la mort est âprement débattue: 9–10 juillet 270 a. C., 25 juillet 270 a. C., 1–2 juillet 268 a. C., 16–17 juillet 268 a. C.⁶¹ Seules certitudes: d'après le clergé égyptien du sanctuaire de Khnoum à Mendès (Delta oriental du Nil), le décès survint pendant la 15^{ème} année régnale de Ptolémée II, au mois de Pachons;⁶² d'après une scholie aux v. 7 du poème composé par Callimaque à l'occasion de la mort de la reine (Iambe XVI) et son argument, l'«apothéose» d'Arsinoë eut lieu par une nuit de pleine lune.⁶³ Par conséquence, compte tenu des deux systèmes de comput des années régnales de Ptolémée II et des données astronomiques, le choix demeure ouvert entre deux dates: 9–10 juillet 270 a. C. et 16–17 juillet 268 a. C. Les cérémonies funèbres se déroulèrent, d'après le poète de Cyrène, selon le rituel macédonien (bûcher), et un deuil national fut proclamé dans tout le pays,⁶⁴ et plus particulièrement dans les sanctuaires indigènes.⁶⁵ Dans son poème, Callimaque conféra aux funérailles royales d'Arsinoë II une dimension internationale, ou tout au moins «méditerranéenne», fortement évocatrice de la politique thalassocratique que Ptolémée II menait alors, de concert semble-t-il avec sa sœur-épouse.⁶⁶

⁶⁰ Cf. supra, n. 4.

⁶¹ Cf. l'étude récente de B. F. VAN OPPEN DE RUITER, *The Death of Arsinoe II Philadelphus: The Evidence reconsidered*, ZPE 174, 2010, 139–150, particulièrement 139–143, avec revue des interprétations des savants et proposition d'une nouvelle date (la dernière indiquée dans le texte).

⁶² Stèle de Mendès (K. SETHE, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit*, II, 1904, 40, l. 8–13; H. DE MEULENAERE – P. MACKAY, *Mendes II*, 1976, 175–177). J'adopte ici la traduction française de P. COLLOMBERT, *La «stèle de Saïs» et l'instauration du culte d'Arsinoë II dans la chôra*, AncSoc 2008, 83–101 (83–84): «En l'an 15, premier mois de chemou (= Pachons), cette déesse monta au ciel. Elle unit son corps à [Celui qui avait créé sa perfection (?)]. Après qu'eut été pratiqué sur cette déesse le rite de l'ouverture de la bouche pendant une période de quatre jours, elle partit comme un ba vivant.»

⁶³ La lecture et l'interprétation d'H. DIELS (1914), mises en doute par E. GRZYBEK, *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque*, 1990, 110–112, ont été réaffirmées par G. B. ALESSI, *Callimaco, II, Aitia Giambi e altri frammenti*, 1996, 661, n. 12 et par R. LELLI, *Callimaco, Giambi XIV–XVII, Introduzione, testo critico, traduzione e commento*, 2005, 165–166, ainsi que plus récemment par VAN OPPEN DE RUITER, a. c. (n. 61), 142–143.

⁶⁴ Call. Iamb. XVI (fr. 228 PFEIFFER), v. 40–41; 48–49; 56–57; 70–75.

⁶⁵ Cf. supra, n. 62.

⁶⁶ Cf. LELLI, o. c. (n. 63), 69–70. Sur la place d'Arsinoë II dans la politique lagide, voir en dernier lieu E. D. CARNEY, *Arsinoë of Egypt and Macedon: A Royal Life*, 2013, 91–95. Rappelons que Diogène Laërce signale parmi les homonymes du philosophe péripatéticien Xénocrates de Chalcédoine (396/5–314/3 a. C.) un concitoyen et parent de celui-ci, auteur d'un discours intitulé *Arsinoétique*, écrit à l'occasion de la mort d'Arsinoë (D. L. IV, 15: ὁ συγγενῆς ἄμα καὶ πολίτης τῷ προειρημένῳ φιλοσόφῳ φέρεται δὲ αὐτοῦ λόγος Ἀρσινοητικός, γεγραμμένος περὶ Ἀρσινόης ἀποθανούσης.).

Bérénice II⁶⁷ (ca 265–221 a. C.), dont le renom fut à jamais associé à l'assassinat de sa mère Apamè et de son promis Démétrios le Beau,⁶⁸ fut, après le décès de Ptolémée III, enfermée au palais par ordre de son fils aîné, Ptolémée IV Philopatôr, et mourut après avoir bu le poison.⁶⁹ Malgré l'influence dont elle jouissait sur l'armée,⁷⁰ la reine fut donc éliminée, avec son frère Lysimaque et son fils cadet Magas, par le parti de Sosibios, qui avait reçu le soutien de Cléomène.⁷¹ La dépouille de la reine fut enterrée à Alexandrie dans le mausolée dynastique (le Σῆμα) qui, «au milieu de la ville», abritait les ancêtres royaux et Alexandre le Grand, et un temple lui fut consacré «sur le rivage», en sa qualité de Bérénice Σώζουσα.⁷² Arsinoè III⁷³ (ca 246–204 a. C.) périt dans des conditions mystérieuses, peu après la mort de son frère-époux Ptolémée IV (été 204 a. C.), victime des manœuvres de Sosibios et d'Agathoklès. Sa disparition suscita une vive émotion dans le peuple d'Alexandrie, qui plaignit, nous dit-on, le sort de l'«orpheline» et sa vie malheureuse⁷⁴. Il n'y eut pas de funérailles officielles, mais l'hydrie d'argent contenant les cendres de la reine fut, comme celle qui contenaient les cendres du roi, exposée devant l'armée réunie au palais par Sôsibios et Agathoklès, puis déposée dans les caveaux royaux (εις τοὺς βασιλικοὺς οἴκους).⁷⁵ Cléopâtre I Syra⁷⁶ (ca 219/212–177/6 a. C.), qui épousa Ptolémée V à Raphia en 194/3 et lui donna trois enfants, fut corégente avec leur fils aîné, Ptolémée VI, après la mort de Ptolé-

⁶⁷ PP VI 14499. Le jour anniversaire officiel de sa naissance était, d'après le calendrier macédonien, le 9 Audnaios, selon le nouveau décret des prêtres égyptiens publié par Y. EL-MASRY – H. ALTENMÜLLER – H.- J. THISSEN, *Das Synodaldekret von Alexandria aus dem Jahre 243 v. Chr.*, 2012, 46–48.

⁶⁸ Iust. 26, 3; Cat. 66, v. 25–28; Pol. 5, 36, 1. Cf. J.-Y. CARREZ-MARATRAY, *Bérénice II d'Égypte, Une reine dans les étoiles*, 2014, 80–86 et 233.

⁶⁹ Zenob., V 94 (Paroem. Gr. I, 81). Sur les circonstances de la mort de Bérénice II, cf. en dernier lieu CARREZ-MARATRAY, *ibid.*, 232–237 (où l'on corrigera la traduction du proverbe cité par Zénobios, εὔνοος ὁ σφάκτης, qui concerne bien entendu l'assassin, et non la victime).

⁷⁰ Plut. Cleom., 33, 3.

⁷¹ Pol. 5, 36, 1–7; 15, 25, 2.

⁷² Zenob., I. c.: Ptolémée Philopatôr, tourmenté par les cauchemars après la mort de sa mère, ἐν μέσῃ τῇ πόλει μνήμα οἰκοδομήσας, ὃ νῦν Σῆμα καλεῖται, πάντας ἐκεῖ τοὺς προπάτορας σὺν αὐτῇ κατέθετο, καὶ Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα· καὶ ἐπὶ τῶν αἰγιαλῶν δὲ ἱερὸν αὐτῇ ἰδρῦσαντο, ὃ ἐκάλουν Βερενίκης Σωζούσης. Sur les tombeaux d'Alexandre et des Ptolémées, cf. P. M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria*, 1972, I, 15–17 et II, 30–36; A. ADRIANI, *La tomba di Alessandro. Realtà, ipotesi, e fantasia*, 2000, 8–22.

⁷³ PP VI 14492.

⁷⁴ Sources principales: Pol. 15, 25, 1–12 et 26 a (récit le plus fiable); Jean d'Antioche, FHG IV, 558, 54 (après la mort de Ptolémée, sa maîtresse Agathokleia fait tuer Arsinoè et maquille le meurtre dans l'incendie du palais royal); Justin (30, 1–2) antitade la mort d'Arsinoè III (qu'il appelle Eurydice) et en attribue la responsabilité à Ptolémée IV. Cf. SAVALLI-LESTRADÉ, a. c. (n. 38), 76–78.

⁷⁵ Pol. 15, 25, 11.

⁷⁶ PP VI 14515.

mée V (septembre 180 a. C.)⁷⁷. Elle mourut entre avril et mai 176 a. C.⁷⁸, apparemment de mort naturelle. Cléopâtre II⁷⁹ (ca 187/185 – mars 115 a. C.), mourut peu après son frère-époux Ptolémée VIII (juin 116 a. C.), peut-être éliminée par sa fille et rivale Cléopâtre III, avec qui elle régnait après lui avoir imposé comme corégent Ptolémée IX.⁸⁰ Cléopâtre III⁸¹ (ca 160/155 – entre le 14 et le 26 octobre 101 a. C.) fut tuée, après un an et demi de pouvoir absolu à Alexandrie, par son fils et corégent Ptolémée X Alexandre I.⁸² La tradition littéraire associe la mère et le fils dans une commune réprobation moralisatrice et, en compressant les événements, place immédiatement après l'assassinat de Cléopâtre III la révolte populaire et militaire qui chassa Ptolémée X du trône, alors que celui-ci régna jusqu'en 88 a. C. avec Cléopâtre Bérénice III.⁸³ Cette reine⁸⁴ (ca 120 – avril 80 a. C.), fille de Ptolémée IX et de Cléopâtre IV, exerça brièvement le pouvoir à la mort de son père (81/80 a. C.).⁸⁵ Elle épousa en secondes noces son beau-fils et cousin Ptolémée XI Alexandre II, qui la tua après seulement 18 ou 19 jours de mariage:⁸⁶ cet assassinat provoqua un soulèvement populaire et l'élimination de Ptolémée XI par des soldats.⁸⁷

Après Cléopâtre Bérénice III, il y eut encore trois reines au pouvoir. D'abord Cléopâtre VI Tryphaina⁸⁸, épouse de Ptolémée XII, mise à l'écart (?) en 69/8 a. C. Ptolémée XII ayant été contraint à la fuite par les Alexandrins en 58 a. C., elle revint au pouvoir et l'exerça avec sa fille (Cléopâtre) Bérénice IV en 58/57 a. C. Les circonstances de sa mort ne sont pas connues.⁸⁹ (Cléopâtre) Bérénice IV⁹⁰ (ca 78/75–55 a. C.) régna de

⁷⁷ Porphy. FGrHist 260 F 48 (mort de Ptolémée, empoisonné par ses φίλοι, qui étaient opposés à son projet de campagne militaire en Cœlé-Syrie). Cf. HUSS, o. c. (n. 5), 536.

⁷⁸ HUSS, o. c. (n. 5), 540 et n. 21.

⁷⁹ PP VI 14516.

⁸⁰ HUSS, o. c. (n. 5) 628–630. Cf. BENNETT (n. 4), http://www.tyndalehouse.com/egypt/ptolemies/cleopatra_ii_fr.htm, n. 21 et 22 (consulté le 10/07/2014); CRISCUOLO, a. c. (n. 25), 119.

⁸¹ PP VI 14517.

⁸² Poseidon. FGrHist 87 F 26 (sans détail sur l'assassinat); Paus. 1, 9, 3; Pomp. Trog. Prol. 39; Iust. 39, 4. Cf. HUSS, o. c. (n. 5), 652–653.

⁸³ Voir les sources indiquées à la note précédente. Récit détaillé des événements apud HUSS, o. c. (n. 5), 652–659.

⁸⁴ PP VI 14522.

⁸⁵ L'hypothèse d'une corégence de Ptolémée IX avec sa fille est fragile. Cf. HUSS, o. c. (n. 5), 667 et n. 34.

⁸⁶ 18 jours: P. Oxy 2222, l. 9; 19 jours: App. BC 1, 102 (sans mention de la mort de la reine); Porphy. FGrHist 260 F 2, 11 (Eus. Chron. I, 77 KARST, 166 SCHOENE).

⁸⁷ Cic. de rege Alex. frg 9: *regem illum, cum reginam solem suam, caram acceptamque populo, manibus suis trucidasset, interfectum esse impetu multitudinis*; App. l. c.; Porphy. l. c. Cf. HUSS, o. c. (n. 5), 669–670.

⁸⁸ PP VI 14523 et PP 14524.

⁸⁹ Sur l'identité des deux reines et la critique de Porphyre, qui mentionne une corégence de deux filles de Ptolémée XII (FGrHist 260 F 2, 14), cf. HUSS, o. c. (n. 5), 686.

⁹⁰ PP VI 14504. Cf. HUSS, *ibid.*, 692–685.

57 à 55 a. C., d'abord avec son époux Séleucos Kybiosaktes, qui mourut très peu de temps après le mariage, ensuite avec son second époux, Archélaos. Une fois réinstallé sur le trône par les Romains (printemps 55 a. C.), son père Ptolémée XII la fit exécuter,⁹¹ dans le cadre d'une vaste épuration politique.⁹² La dernière reine lagide, Cléopâtre VII⁹³ (70/69–30 a. C.), est la seule dont le règne soit inclus dans le Canon royal, qui lui assigne une durée de 22 ans.⁹⁴ Elle mourut probablement le 17 Mesore de l'an 22 = 12 août 30 a. C.,⁹⁵ par le poison,⁹⁶ et non par la morsure d'un cobra.⁹⁷ Les auteurs anciens parlent tous d'un suicide, par lequel Cléopâtre aurait voulu se soustraire à la honte de figurer dans le triomphe d'Octave, mais il n'est pas impossible que celui-ci ait fait exécuter Cléopâtre ou, tout au moins, qu'il ne l'ait pas empêchée de mettre fin à ses jours.⁹⁸ Par ordre d'Octave, Cléopâtre fut enterrée avec magnificence royale aux côtés d'Antoine,⁹⁹ dans le tombeau que la reine s'était fait construire, près de la mer et d'un temple d'Isis.¹⁰⁰ Un ami de Cléopâtre, Archibios, versa à Octave la somme faramineuse de 2000 talents, pour que les statues de la reine ne fussent pas détruites.¹⁰¹

Quelques reines des dynasties «périphériques» doivent aussi être mentionnées, principalement dans les dynasties de Cappadoce, du Pont et de Bithynie, qui établirent des relations de parenté tant avec la dynastie des Séleucides qu'entre elles.

La reine Antiochis, fille d'Antiochos III de Syrie et épouse d'Ariarathe IV de Cappadoce (220–163 a. C.) revint, soit avant, soit après la mort de son époux, à Antioche, où elle fut exécutée, avec l'une de ses deux filles, au temps de la régence de Lysias.¹⁰² Il est probable qu'Antiochis, que la tradition recueillie par Diodore qualifie de

⁹¹ Str. 17, 1, 11 (796): Πτολεμαῖος τόν τε Ἀρχέλαον ἀναιρεῖ καί τήν θυγατέρα, κτλ.; Porphyr. FGrHist 260 F 2, 14.

⁹² D.C. 39, 58, 3: Καί ὁ μὲν τήν τε θυγατέρα, καί τῶν ἄλλων τοὺς πρῶτους καί πλουσιωτάτους, ἄτε καί χρημάτων πολλῶν δεόμενος, ἀπέκτεινε. Cf. HUSS, o. c. (n. 5), 694–695.

⁹³ PP VI 14525.

⁹⁴ Cf. DEPUYDT, a. c. (n. 2), 98, Table I.

⁹⁵ Clem. Alex., Stromata, 21. 29 et T. C. SKEAT, The last Days of Cleopatra, JRS 43, 1953, 98–100.

⁹⁶ Cf. M. CHAUVÉAU, Cléopâtre au-delà du mythe, 1998, 104–107; HUSS, o. c. (n. 5), 748–749.

⁹⁷ Cf. C.-G. SCHWENTZEL, Cléopâtre, la déesse-reine, 2014, 99–104.

⁹⁸ CHAUVÉAU, o. c. (n. 96), l. c.

⁹⁹ Plut. Ant. 86, 7: Καίσαρ δέ, καίπερ ἀχθεσθεῖς ἐπὶ τῇ τελευτῇ τῆς γυναικός, ἐθαύμασε τὴν εὐγένειαν αὐτῆς, καί ταφῆναι τὸ σῶμα σὺν Ἀντωνίῳ λαμπρῶς καί βασιλικῶς ἐκέλευσεν.

¹⁰⁰ Plut. Ant. 74, 2 et 86, 5. Cf. Suet. Aug. 17, 9 et E. BICKEL, Das Mausoleum der Kleopatra und des Antonius in lateinischer Dichtung, RhMus 93, 1950, 191–192.

¹⁰¹ Plut. Ant. 86, 9: Αἱ μὲν οὖν Ἀντωνίου καθηρέθησαν εἰκόνας, αἱ δὲ Κλεοπάτρας κατὰ χώραν ἔμειναν, Ἀρχιβίου τινὸς τῶν φίλων αὐτῆς δισχιλία τάλαντα Καίσαρι δόντος, ἵνα μὴ τὸ αὐτὸ ταῖς Ἀντωνίου πάθωσιν. Selon G. WEILL GOUDCHAUX (Archibios, sauveur des «effigies» de Cléopâtre VII, Atti del VI Congresso internazionale di egittologia, 1–8 settembre 1991, Torino, I, 1992, 651–6), Archibios était probablement un haut dignitaire d'origine égyptienne, et l'argent qu'il versa à Octave devait provenir des trésors des temples.

¹⁰² Pol. 31, 7, 2–4.

πανούργος μάλιστα,¹⁰³ ait mal choisi son camp dans les rivalités qui éclatèrent entre Lysias et Philippos à la mort d'Antiochos IV (novembre/décembre 164 a. C.).¹⁰⁴ Ariarathe V, qui aussitôt monté sur le trône avait fait construire un magnifique tombeau à son père,¹⁰⁵ préféra ne pas accuser Lysias, mais réclama les ossements de sa sœur et de sa mère, en célébra la réception avec faste et les fit déposer auprès du tombeau paternel.¹⁰⁶ Ariarathe V (163–130 a. C.) avait épousé sa cousine Nysa,¹⁰⁷ fille de Pharnace I^{er} du Pont et de la princesse séleucide Nysa.¹⁰⁸ Après la mort de son époux, tombé au combat au cours de la guerre contre Aristonikos, la reine Nysa exerça le pouvoir jusqu'en 118/7 a. C., d'abord seule (pendant deux ans), ensuite avec son plus jeune fils, Mithridate, qui prit le nom dynastique d'Ariarathe VI (pendant 9 ans), d'après la reconstruction chronologique proposée récemment par ELKE KRENGEL.¹⁰⁹ Selon une tradition hostile, elle aurait auparavant empoisonné cinq de ses six enfants et aurait été tuée lors d'un soulèvement populaire.¹¹⁰ Ariarathe VI (127/6–106 a. C.) épousa lui aussi une princesse pontique, Laodice, fille de Mithridate V et sœur de Mithridate VI.

¹⁰³ Diod. 31, 19, 6.

¹⁰⁴ Cf. MÜLLER, a. c. (n. 22), 413–415. Sur la régence de Lysias, cf. EHLING, o. c. (n. 49), 111–124 (sans mention de l'élimination d'Antiochis et de sa fille).

¹⁰⁵ Diod. 31, 19, 21: Ὅτι ὁ Φιλοπάτωρ κληθεὶς Ἀριαράθης διαδεξάμενος τὴν πατρῶαν βασιλείαν, πρῶτον μὲν τὸν πατέρα μεγαλοπρεπῶς ἔθαψεν.

¹⁰⁶ Pol. 31, 7, 4: Τῶν δὲ περὶ τὸν Λυσιάν συγχωρησάντων, καὶ τῶν ὄστων ἀνακομισθέντων ὡς αὐτόν, ἀποδεξάμενος μεγαλομερῶς τὴν παρουσίαν αὐτῶν ἔθαψε παρὰ τὸν τοῦ πατρὸς τάφον κηδεμονικῶς.

¹⁰⁷ Le nom de l'épouse d'Ariarathe V est connu par deux décrets des technites dionysiaques d'Athènes en l'honneur respectivement du couple royal et de la reine (IG II² 1330, 31 et 69; cf. B. LE GUEN, Les associations de technites dionysiaques à l'époque hellénistique, 2001, 67–74) et par une monnaie dont l'avvers présente les portraits géminés d'une reine (au premier plan) et d'un jeune roi, avec la légende ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΝΥΣΗΣ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΤΟΥ ΥΙΟΥ. Cf. B. SIMONETTA, The Coins of the Cappadocian Kings, 1977, 29, n°1 (Table 3, 11). La reine Nysa de Cappadoce est née au plus tôt en 195/4 a. C. (voir note suivante). Ariarathe V est né probablement peu après 190; cf. H. H. SCHMITT, Untersuchungen zur Geschichte Antiochos' des Grossen und seiner Zeit, 1964, 25.

¹⁰⁸ Cette Nysa n'était la fille, ni d'Antiochos le Fils, ni d'Antiochos IV, mais d'Antiochos III, comme DENIS KNOEPFLER le démontrera prochainement (cf. D. KNOEPFLER, Annuaire du Collège de France 2012–2013, 440–441). Elle avait épousé Pharnace I^{er} peu avant 196/5 a. C. (nouvelle date du décret IG IX 4, 1056, d'après l'édition dans IG I³ 1258).

¹⁰⁹ E. KRENGEL, Die Regierungszeiten des Ariarathes VI. und Ariarathes VII. anhand einer Neuordnung ihrer Drachmenprägung, SNR 90, 2011, 33–78.

¹¹⁰ Iust. 37, 1, 4–5: *Namque Laodice ex numero sex filiorum, quos virilis sexus et Ariarathe rege susceperat, timens, ne non diutina administratione regni adultis quibusdam potiretur, quinque paricidali veneno necavit; unum parvulum sceleri matris cognatorum custodia eripuit, qui post necem Laodices (nam propter crudelitatem eam populus extinxerat) solus regno potitus est.* Justin appelle la veuve d'Ariarathe V Laodice, par confusion avec l'épouse d'Ariarathe VI (TH. REINACH, Trois royaumes de l'Asie Mineure: Cappadoce, Bithynie, Pont, 1888, 46–48).

Suite à l'assassinat d'Ariarathe VI par le noble cappadocien Gordios,¹¹¹ Laodice exerça de fait pendant quelques années le pouvoir à la place de son jeune fils Ariarathe VII (106–101 a. C.), mais la menace que faisait peser sur son sort Mithridate VI la poussa à épouser le roi Nicomède III de Bithynie, vers 104/3 a. C. Le calcul fut bon, car elle fit peu parler d'elle par la suite¹¹² et semble être morte de sa belle mort.

Dans le Pont, l'épouse anonyme – qui était peut-être une princesse séleucide¹¹³ – du roi Mithridate V Évergète (ca 150–120/119 a. C.) trempa probablement dans le complot par lequel des φίλοι royaux éliminèrent celui-ci,¹¹⁴ et fut pendant quelques années une «régente impitoyable», avant d'être supprimée par Mithridate VI Eupatôr, avant 116 a. C.¹¹⁵ La première femme de Mithridate, qui était aussi sa sœur et s'appelait Laodice, fut tuée après avoir tenté d'empoisonner son époux, vers 105 a. C.¹¹⁶ Deux des

¹¹¹ Pour un récit des affaires cappadociennes après la mort d'Ariarathes VI, cf. L. BALLESTEROS PASTOR, Mithridates Eupâtôr, rey del Ponto, 1996, 60–65.

¹¹² Un décret de Delphes, daté de 102/1 a. C., remercie le roi Nicomède III et la reine Laodice pour le don de trente esclaves à la cité et au sanctuaire (FD III 4, 77; cf. K. BRINGMANN – H. VON STEUBEN, *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer*, 1995, KNr 98, p. 161–163). Quelque temps après l'assassinat d'Ariarathe VII de Cappadoce par Mithridate VI (ca 101/100 a. C.) et la mort d'Ariarathe VIII (ca 97 a. C.), Nicomède envoya Laodice à Rome pour témoigner qu'elle avait eu un troisième fils d'Ariarathe VI (Iust. 38, 2, 3). Cf. BALLESTEROS PASTOR, o. c. (n. 111), 64–65.

¹¹³ B. C. MC GING, *The Foreign Policy of Mithridates VI, King of Pontus*, 1986, 38, commentant Iust. 38, 7, 1: Mithridate VI *paternos maiores suos a Cyro Darioque, conditoribus Persici regni, maternos a Magno Alexandro ac Nicatore Seleuco conditoribus imperii Macedonici referat*. TH. REINACH (Mithridate VI, roi de Pont, 1890, 49–50) nommait cette reine Laodice, en l'identifiant avec une fille supposée d'Antiochos IV et en lui attribuant une monnaie qui porte en réalité le portrait de la reine Laodice, sœur-épouse de Mithridate IV; cf. MC GING, *ibid.*, 35–36 et F. DE CALLATAÏ, *The First Royal Coinages of Pontus*, dans: J. MUNK HØITE (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom*, 2009, 63–94: 78–79; 83; 90 et n. 20.

¹¹⁴ Str. 10, 4, 10 (477): pendant son séjour en Crète, Dorylaos le Tacticien, l'un des φίλοι de Mithridate V Evergète, apprit que le roi avait été tué par les φίλοι à Sinope et que la succession était passée à sa femme et à ses enfants (τὴν διαδοχὴν ... εἰς γυναῖκα καὶ παιδία ἤκουσαν). Justin (37, 1, 6) évoque seulement la mort violente du roi.

¹¹⁵ Sall. Hist. 2, F 75 MAURENBRECHER: *Sed Mithridates, extrema pueritia regnum ingressus, matre veneno interfecta*; Memnon, FGrHist 434 F 9, 22: Mithridate, peu après avoir pris le pouvoir à l'âge de treize ans, τὴν μητέρα, κοινωνὸν αὐτῷ παρὰ τοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας καταλειφθεῖσαν, δεσμοτερίω κατασχὼν βίαι καὶ χρόνῳ ἐξανάλωσε· καὶ τὸν ἀδελφὸν ἀπέκτεινε; App. Mithr. 112 (cruauté de Mithridate, qui tua sa mère, son frère, trois fils et trois filles). L. ROBERT – dont nous avons reporté entre guillemets le jugement sur la reine-mère, qu'il appelle Laodice – a souligné que Mithridate VI associa pendant un temps au pouvoir son frère Mithridates Chrestos, avant de se débarrasser de celui-ci (après 114 a. C.): cf. L. ROBERT, *Monnaies et textes grecs*, II. Deux tétradrachmes de Mithridate V Evergète, roi du Pont, JS 1978, 151–163 (OMS VII, 283–295): 159–160. Mais il n'y eut pas de corégence, le titre royal étant porté par le seul Mithridate VI: L. BALLESTEROS PASTOR, *El reino del Ponto*, dans: ALONSO TRONCOSO (o. c., n. 22), 127–138: 129 et n. 18.

¹¹⁶ Iust. 37, 3, 6–8: au retour d'un voyage d'exploration en Asie Mineure, Mithridate échappe au complot ourdi par sa sœur et épouse Laodice (*eius soror uxorque Laodice*) – qui avait accouché

autres femmes de ce roi polygame¹¹⁷ connurent une fin tragique. En 71 a. C., après la déroute de Cabira, l'eunuque Bacchidès fut envoyé par Mithridate VI à Pharnacie, avec l'ordre de supprimer les femmes et sœurs du roi: Monimè de Stratonice (ou de Milet) – qui reçut le titre de βασίλισσα d'après Plutarque¹¹⁸ – et Bérénice de Chios se suicidèrent.¹¹⁹ L'on ignore quel fut le sort de Stratonice, qui avait la garde de la forteresse de Sinoria sur le Bosphore cimmérien et négocia avec Pompée son impunité et celle de son fils Xipharès.¹²⁰ Les circonstances de la mort d'Hypsikrateia, la vaillante compagne de Mithridate que le roi appelait Hypsikratès,¹²¹ sont également inconnues. Cependant, en 2004 a été découverte sous la partie immergée de l'ancienne Phanagoreia une base de statue en marbre portant l'inscription suivante:¹²²

[Υ]ψικρατες γύν[η]αι
 βασιλέως Μιθραδάτο[υ]
 Εὐπάτορος Διονύσου,
 χαῖρε

La base appartenait, selon V. ΚΟΥΖΝΕΤΣΟΒ, à un monument funéraire collectif, destiné aux familiers et proches de Mithridate – dont Hypsikrateia – tombés au cours de l'insurrection de Phanagoreia en 63 a. C.¹²³ L'interprétation du vestige ne fait pas l'unanimité parmi les savants. Pour les uns, Hypsikrateia serait morte à Phanagoreia avant le déclenchement des hostilités et la statue érigée en son honneur aurait été abattue après l'émeute.¹²⁴ Pour les autres, la base inscrite faisait partie d'un monument

pendant son absence d'un fils illégitime – et la fait exécuter avec ses complices; cf. Sall. Hist. 2, F 76 MAURENBRECHER.

¹¹⁷ Sur le statut des femmes – épouses ou concubines? – de Mithridate VI, voir la discussion de BALLESTEROS PASTOR, o. c. (n. 111), 315 et s., qui souligne la terminologie imprécise des sources anciennes.

¹¹⁸ Plut. Luc. 18, 3–4: ταύτης ὁ πλείστος ἦν λόγος ἐν τοῖς Ἑλλήσιν, ὅτι τοῦ βασιλέως πειρῶντος αὐτὴν καὶ μυρίου πεντακισχιλίου χρυσοῦς προσπέψαντος ἀντέσχε, μέχρι οὗ γάμων ἐγένοντο συνθῆκαι καὶ διάδημα πέμψας αὐτῇ βασίλισσαν ἀνηγόρευσεν.

¹¹⁹ Plut. Luc. 18, 5–7; App. Mithr. 82.

¹²⁰ Plut. Pomp. 36; App. Mithr. 167 (avec le récit de la mise à mort de Xipharès par Mithridate); D.C., 37, 7 (incomplet; le toponyme *Symphorion* est à identifier avec celui de *Sinoria*: cf. RE 9 [1967], 2132–2132, s. v. Xiphares [CH. HABICHT]).

¹²¹ Plut. Pomp. 32, 14.

¹²² G. BONGARD-LEVINE – G. KOCHLENKO – V. ΚΟΥΖΝΕΤΣΟΒ, Fouilles de Phanagorie: nouveaux documents archéologiques et épigraphiques du Bosphore, CRAI, 2006, 27, n°4. Cf. SEG 56, 934 (paru en 2010), avec revue des hypothèses émises sur le contexte historique de la mort d'Hypsikrateia et sur la nature du monument de Phanagoreia.

¹²³ Opinion de V. ΚΟΥΖΝΕΤΣΟΒ, citée par H. HEINEN, Hypsikrateia/Hypsikrates: Travestie aus Liebe. König Mithradates Eupatoris Page und eine neue griechische Inschrift aus Phanagoreia/Rußland, Jahrbuch der Göttinger Akademie der Wissenschaften 2012, 2, 215–238: 220–221. Le récit le plus complet sur les événements de Phanagoreia est dans App. Mithr. 108.

¹²⁴ A. AVRAM, Bull. ép. 2008, 432.

commémoratif posthume, érigé soit lors de la tentative de restauration du royaume du Pont par Pharnace, avant 48 a. C.,¹²⁵ soit pendant le long règne de la reine Dynamis, petite-fille de Mithridate.¹²⁶ En attendant de nouvelles données éclairant le contexte archéologique du monument, l'on conclura prudemment, avec H. HEINEN, qu'Hypsikrateia, qui avait accompagné Mihradate dans sa fuite vers le Bosphore cimmérien mais n'était pas, d'après les sources littéraires, aux côtés du roi lorsque celui-ci se suicida,¹²⁷ a *peut-être* péri à Phanagorea en 63 a. C.¹²⁸ Par ailleurs, l'épithète attribuée à Hypsikrateia le prénom masculin que Mithridate affectionnait, mais ne lui accorde pas le titre de βασιλισσα, qui lui est pourtant reconnu par une source ancienne,¹²⁹ à notre avis parce que la «pointe» du texte réside précisément dans la juxtaposition d'un prénom masculin (Ὑψικράτης) et d'un nom féminin fortement connoté (γυνή).

Dans le royaume de Bithynie, la première épouse de Nicomède I^{er} (ca 280–255 a. C.), Dintizila, mourut après avoir été attaquée par l'un des chiens de chasse du roi, selon une anecdote racontée par Jean Tzetzés d'après Arrien¹³⁰ et connue aussi de Pline l'Ancien.¹³¹ Nicomède enterra son épouse dans un tombeau somptueux recouvert d'or, à Nicomédie.¹³² Il avait fondé cette ville en 264 a. C., dans le but de donner au jeune royaume une capitale digne de la dynastie, alors en plein essor. Le palais royal fortifié se dressait sur les hauteurs au nord du site, à l'endroit où, cinq siècles plus tard, Dioclétien fit construire une *regia*. La ville proprement dite – édifices publics, temples, quartiers d'habitations – s'étalait en contre-bas.¹³³ L'on ignore à quel endroit exact Nicomède I^{er} fit ériger le tombeau de Dintizila, mais d'après le témoignage de Dion de Pruse, un roi Prusias (soit Prusias I^{er}, qui règne de 230 à 182 a. C., soit Prusias II, qui

¹²⁵ P. BERNARD (texte revu et élargi de l'intervention à l'issue de la communication de G. BONGARD-LEVINE et alii), CRAI, 2006, 279–288: 286–287.

¹²⁶ G.W. BOWERSOCK, In the Search of Strabo, with Some New Light on Mithridates Eupator and his Concubine, JRA 21, 2008, 598–601: 600–601.

¹²⁷ Deux filles de Mithridate, Mithridatis et Nysa, burent le poison avant que leur père, immunisé contre le poison, se donnât la mort, ou se la fit donner, par l'épée: cf. App. Mithr. 111 et BALLESTEROS PASTOR, o. c. (n. 111), 280–281.

¹²⁸ BERNARD, a. c. (n. 125), 284–285; HEINEN, a. c. (n. 123), 226–231.

¹²⁹ Cf. HEINEN, *ibid.*, 222, qui renvoie à Val. Max. IV 6 ext. 2 (*Hypsikrateia quoque regina*, etc.).

¹³⁰ Arr. Bithynica, fr. 63 Roos (FGrHist 156 F 29). Sur ce texte et sur le nom – d'origine thrace – de Dintizila, qui est transmis par Jean Tzetzés sous la forme corrompue Διτιζήλη, cf. T. CORSTEN, Prosopographische und onomastische Notizen II, EA 39, 2006, 121–132: 121–123; D. DANA, Onomasticon Thracicum (OnomThrac), 2014, 138. Véridique ou inventée, l'anecdote reflète le goût royal pour la chasse – l'un des descendants de Nicomède I^{er}, Prusias II, porta le titre ou le surnom de Κυνηγός (App. Mithr. 3).

¹³¹ Plin. N.H 8, 61, où l'épouse de Nicomède est appelée *Co(n)singis*. Voir à ce propos les remarques et la nouvelle hypothèse (erreur de transcription à partir de *coniugi/e?) de CORSTEN, *ibid.*, 123–124.

¹³² Arr. l. c. (n. 130): Διτιζίλα θανοῦσα παρ' αὐταῖς ἀγκάλας βασιλέως Νικομηδεία τέθαπτο μεγαλοπρεπεστάτως, ἐν τάφῳ ἀπὸ λίθου μὲν, ἀλλ' ἐγκεχρωσμένῳ.

¹³³ H.-L. FERNOUX, Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine, III^e s. av. J.-C. – III^e s. apr. J.-C., 2004, 36–37.

règne de 182 à 149 a. C.), fut enterré dans l'ἀγορά même de Nicomédie: son tombeau, ainsi que sa statue, furent déplacés par un dénommé Macrinus au I^{er} s. p. C.¹³⁴ L'information sur le monument funéraire de Dintizila pourrait provenir d'une source favorable au roi Ziaélas (ca 255 – ca 230 a. C.), fils de celle-ci et de Nicomède I^{er}, qui avait été évincé de la succession au profit de son demi-frère Zipoitès, fils de Nicomède I^{er} et d'He(p)tazeta.¹³⁵

Une «pierre errante» – base inscrite – trouvée à Athènes (Pirée), atteste que la reine Apamè, fille de Philippe V de Macédoine et épouse de Prusias II (182–149 a. C.), reçut après sa mort un culte et un ἱερόν proclamé inviolable par son fils, le roi Nicomède II (149–128/7 a. C.).¹³⁶ On peut voir dans cette dédicace la revendication par Nicomède II de sa filiation par Apamè, puisque Prusias II avait voulu l'écarter de la succession¹³⁷ au profit d'un fils né d'un second lit.¹³⁸ La pierre provient d'une des cités maritimes de Bithynie, éventuellement de l'ancienne Myrléa, qui fut refondée et renommée Apamée sans doute par Nicomède II, en l'honneur de sa mère.¹³⁹

L'on ignore qui fut l'épouse de Nicomède II. Nicomède III (128–94 a. C.) eut trois épouses: Aristonica, mère du futur Nicomède IV, Hagnè de Cyzique, mère de Socrate Chrestos et enfin, comme nous l'avons vu, Laodice, veuve d'Ariarathe VI de Cappadoce. Hagnè et Socrate ayant été éloignés à Cyzique avec un riche apanage,¹⁴⁰ Nicomède IV (94–76/5 a. C.) hérita du pouvoir à la mort de son père. Après la mort de sa mère, il épousa d'abord une tante paternelle – qui mourut soit de maladie, soit assassinée, 8 jours seulement après le mariage – ensuite Nysa, fille d' Ariarathe VI de Cap-

¹³⁴ Dio.Chrys. 47.17: Dion rappelle à ses compatriotes que ὁ δὲ Μακρίνος, ὄν εὐεργέτην ἀνεγράψατε τῆς πόλεως, τὸ Προυσίου τοῦ βασιλέως μνημεῖον μετήνεγκεν ἐκ τῆς ἀγορᾶς καὶ τὸν ἀνδριάντα. Cf. FERNOUX, *ibid.*, 41 et n. 101. Macrinus était peut-être M. Pompeius Macrinus (PIR² P 0628), *quaestor pro praetore Ponti et Bithyniae* vers 98–100.

¹³⁵ Memnon FGrHist 434 F 14, 1–2. Sur le nom de la seconde épouse de Nicomède I^{er}, cf. CORSTEN, a. c. (n. 130), 121; DANA, o. c. (n. 130), 184.

¹³⁶ IG II/III² 3172 (I.Apameia 89 T 12). Cf. J. SEIBERT, *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen in hellenistischer Zeit*, 1967, 42–43 et 116.

¹³⁷ Iust. 34, 4 et Liv. Per. 50.

¹³⁸ Prusias II avait épousé une fille du dynaste thrace Diegylis. Cf. App. Mithr. 6 et SEIBERT, o. c. (n. 136), 116, n. 22.

¹³⁹ Steph. Byz. s. v. Myrleia, que l'on préférera à Str. 12, 4, 3 (Hermippe de Berytos, FHG III, 51, fr. 72), avec A. WILHELM, *Eine Inschrift des Königs Epiphanes Nikomedes*, JÖAI 11, 1908, 75–82: 80–81. Cf. RE 23 (1957), 1096, s. v. Prusias 1 (CH. HABICHT) et FERNOUX, o. c. (n. 133), 38. Contra: G. M. COHEN, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor*, 1995, 392–393.

¹⁴⁰ Gran. Licin. 35, 85–86 CRINITI: *nam postquam <Ni>co<m>e<d>es, Euer<g>e<t>es <m>erit<o> dictus, quod bea<tos> egente<s> faciebat mul<tos>que beneficiis suis alli<ci>ebat, non fuit uno isto <filii>o contentus, quem <ex> Ariston<i>c<a> legitimum<p>rocrearat, tollit ex con<cu>bina Ha<gn>e <Cyzice>na <alte>r<um>, Socraten nomine, <illa>mque C<yzi>i<c>um cum So<cr>ate et quingentis tale<nti>is ablegat.* Selon Memnon (FGrHist 434, 22, 5), qui confond vraisemblablement la mère de Nicomède IV avec l'épouse de celui-ci, la mère de Nicomède IV s'appelait Nysa. Le roi Mithridate Eupator accusait Nicomède IV d'être fils d'une danseuse (Iust. 38, 5, 10).

padoce,¹⁴¹ dont il eut un fils¹⁴² et une fille.¹⁴³ Mais Socrate rapporta à Nicomède que Nysa l'incitait à la rébellion¹⁴⁴ et, étant donné qu'il fut «magnifiquement accueilli par le roi» et qu'il reçut le titre de Chrestos («le Bon»),¹⁴⁵ il faut en conclure que la reine fut jugée coupable et vraisemblablement exécutée.¹⁴⁶

Enfin, une reine de la dynastie de Commagène,¹⁴⁷ Isias Philostorgos, épouse d'Antiochos I^{er} (ca 70–36 a. C.) et mère de Mithridate II (ca 36–20 a. C.), fut ensevelie par les soins de son fils dans le ιεροθέσιον de Karakuş, avec d'autres femmes de la famille royale: nous y reviendrons à la fin de la prochaine section.¹⁴⁸

II. Les princesses hellénistiques et la mort

Les princesses hellénistiques figurent généralement dans nos sources littéraires au moment où elles vont être mariées aux princes et rois d'autres dynasties. Il arrive exceptionnellement que leur mort soit évoquée.

¹⁴¹ Gran. Lic. 35, 87–90 CRINITI: *S(e)ne mortuo, (in)certum an veneno, (Arist)on(ic)a(e f)i(liu)s (s)uccedit. . . enuacs ami(ssa) matre (so)rorem patris ducit (ux)orem [patrem], qu(ae ca)ra huic vivo (f)uerat. (cum di)e (n)ono post mortua (e)s(set) morbo an dolo, Nisam Ariarathis Cappadocum regis filiam accepit. ha(n)c Socrates ad regem (Mithridatem)refert (ad) bellum contra fratrem incitavisse.* Sur ce texte, voir infra, n. 144.

¹⁴² Sall. Hist. 4, F 69, 9 MAURENBRECHER (Lettre de Mithridate à Sinatruces): les Romains *postremo Bithyniam Nicomede mortuo diripuerunt, quom filius Nysa, quam reginam appellaverat, genitus haud dubie esset; frg. II, 71: Quos adversum multi ex Bithynia volentes accurrere, falsum filium arguituri.*

¹⁴³ Suet. Div. Iul. 49, 5.

¹⁴⁴ L'allusion à l'éventuelle mort violente de Nicomède III et de sa sœur au début du texte de Granius Licinianus reporté supra, n. 141, ne doit pas faire penser à une crise dynastique. Celle-ci se produisit plus tard, avec l'arrivée de Nysa de Cappadoce. Malheureusement le texte de Granius Licinianus 35, 90 est à cet égard très obscur. Nous l'acceptons dans son état d'origine et comprenons, avec G. VITUCCI (Il regno di Bitinia, 1953, 107 et 108, avec les notes 2 et 3) que Nysa, par ses insinuations auprès du roi Nicomède IV, sema la discorde entre celui-ci et Socrate. Pour d'autres interprétations cf. B. SCARDIGLI, Grani Liciniani Reliquiae, Introduzione, commento storico e traduzione, 1983, 108–109.

¹⁴⁵ Gran. Lic. 35, 91. Sur le titre accordé à Socrate de Bithynie, cf. MUCCIOLI, o. c. (n. 27), 200–201.

¹⁴⁶ Elle n'apparaît pas dans le contexte de la dévolution du royaume de Bithynie à Rome: cf. D. BRAUND, Royal Wills and Rome, PBSR, 51, 1983, 17–56: 30; K. MACKOWIACK, Les testaments royaux hellénistiques et l'impérialisme romain: deux cultures politiques dans la marche de l'histoire, DHA 33, 1 (2007), 23–46: 28; 39; 45; K. M. GIRARDET, Antike Herrschertestamente – Politische Absichten und Folgen, dans: B. KASTEN (éd.), Herrscher- und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter, 2008, 83–99: 94. Sur la date probable de la mort de Nicomède IV, cf. F. DE CALLATAÏ, Les derniers rois de Bithynie: problèmes de chronologie, RBN 132, 1986, 5–30 (et pl. I–V): 21–27.

¹⁴⁷ M. FACELLA, La dinastia degli Orontidi nella Commagene ellenistico-romana, 2006.

¹⁴⁸ Voir infra, 212.

Comme nous l'avons déjà vu dans la section précédente, la reine Antiochis de Capadoce fut tuée à Antioche vers 164/3 a. C. en compagnie de l'une de ses deux filles – dont le nom n'a pas été rapporté.¹⁴⁹ À la cour de Mithridate VI vivaient plusieurs princesses, sœurs ou filles du roi.¹⁵⁰ Lors de l'invasion de Lucullus (72 a. C.), Mithridate fit placer ses femmes et ses sœurs dans diverses forteresses et, après la défaite de Cabira, donna l'ordre de les faire tuer, pour qu'elles ne tombassent pas vivantes aux mains des ennemis. Parmi ses sœurs, Stateira et Roxane, non mariées et âgées de 40 ans, burent le poison.¹⁵¹ Lors de la défaite finale, sa fille Drypétina fut poignardée par l'eunuque Ménophilos dans la forteresse de Sinoria,¹⁵² et ses filles Mithridatis et Nysa burent le poison sous les yeux de leur père, dans le palais de Panticapée.¹⁵³

Socrate Chrestos, le mal nommé, non seulement chassa par deux fois Nicomède IV du trône (entre 92/1 et 89 a. C.),¹⁵⁴ mais, désavoué par les Romains après sa première usurpation, il assassina à Cyzique, vers 90 a. C., sa propre sœur (une princesse dont on ignore le nom), acte qui provoqua son expulsion de la ville.¹⁵⁵

Quant aux princesses des grandes dynasties royales, leur mort est connue en de très rares cas. Une fille anonyme du dernier roi de Macédoine, Persée, défila lors du triomphe de Paule-Émile à Rome en 167 a. C. et mourut quelques années plus tard – comme l'un de ses deux frères, Philippe, et Persée lui-même – sans que l'on sache quelles furent les conditions de sa captivité.¹⁵⁶ La princesse Philotéra,¹⁵⁷ fille de Ptolémée I^{er} et de Bérénice, mourut à une date inconnue, sûrement avant sa sœur Arsinoé (270–268 a. C.). Elle fut aussitôt divinisée, comme nous l'apprend Callimaque, qui met en scène Philotéra, θεός, découvrant, depuis les sommets du mont Athos et par

¹⁴⁹ Pol. 37, 2–4. Cf. supra, 200–201 et n. 102–106.

¹⁵⁰ Mithridate eut quatre sœurs – Laodice (sa sœur-épouse), Stateira, Roxane, une anonyme, qui figura avec ses enfants dans le triomphe de Pompée (Plut. Pomp. 45, 4) – et au moins huit filles dont le nom est connu: Athénaïs (épouse d'Ariobarzane II), Cléopâtre (épouse de Tigra), Cléopâtre (qui résista lors de la révolte de Phanagoreia: App. Mithr. 110), Drypétina, Mithridatis, Nysa, Eupatra et Orsabaritis (les deux dernières figurèrent dans le triomphe de Pompée: App. Mithr. 117).

¹⁵¹ Plut. Luc. 18, 2. Cf. L. BALLESTEROS PASTOR, *Eupator's Unmarried Sisters: An Approach to the Dynastic Struggle in Pontus after the Death of Mithridates V Euergetes*, *Anabasis* 4 (2013), 61–72.

¹⁵² Amm. Marc. 16, 7, 9–10.

¹⁵³ App. Mithr. 111. Cf. supra, n. 127.

¹⁵⁴ Sur l'usurpation de Socrate de Bithynie, qui est aussi attestée par le monnayage, cf. F. DE CALLATAÏ, a. c. (n. 146), 6–8 et 22–24; eiusdem, *L'histoire des guerres de Mithridate vue par les monnaies*, 1997, 79–80 et 275–276.

¹⁵⁵ Gran. Lic. 35, 93: *ibi avaritiae eadem suadente occisa sorore insequentibus Philopatore et Cyzicenis Euboeam venit*, etc.

¹⁵⁶ Plut. Aem. 32 (enfants du roi – deux garçons et une fille – en bas âge, menés avec leurs précepteurs); 37 (mort de Persée et de deux de ses enfants; le troisième, Alexandre, devint un toreute habile et greffier des magistrats); Liv. 45, 39, 7 et SEG 46, 829 (noms des deux princes).

¹⁵⁷ PP VI 14574.

l'entremise de Charis, le bûcher funèbre d'Arsinoè II.¹⁵⁸ Elle reçut un culte sous la forme grecque et égyptienne, en association avec Arsinoè II.¹⁵⁹

La princesse Arsinoè IV (ca 68/61–41 a. C.),¹⁶⁰ sœur ou demi-sœur cadette de Cléopâtre VII, qui avait réussi à se faire proclamer «reine» (βασιλις)¹⁶¹ devant l'armée, au tout début de la guerre alexandrine (48 a. C.), fut exécutée sept ans plus tard, par ordre d'Antoine et à la demande de Cléopâtre, dans l'Artémision d'Éphèse, où elle s'était réfugiée.¹⁶²

Nous mentionnerons enfin Cléopâtre Séléne, née en 40 a. C. de Cléopâtre VII et d'Antoine, qui, devenue l'épouse de Juba de Maurétanie, cultiva avec fierté la mémoire de son ascendance égyptienne.¹⁶³ Crinagoras de Mytilène, homme politique et lettré, qui avait été probablement un fidèle de Cléopâtre VII avant de rallier, après Actium, la cause d'Octave,¹⁶⁴ célébra avec éloquence dans une épigramme le mariage de Séléne et de Juba, mariage qui était censé avoir réuni en un seul peuple l'Égypte et la Libye.¹⁶⁵ Plus tard, il composa une épigramme au ton plus intime quoique conventionnel, commémorant la mort de Cléopâtre Séléne (en 5 a. C.?), qu'il rapprochait d'une

¹⁵⁸ Call., Iamb. XVI (fr. 228 PFEIFFER), v. 52.

¹⁵⁹ Cf. G. HÖBL, *Geschichte des Ptolemäerreiches*, 1994, 97 et n. 160–161; S. MÜLLER, *Das hellenistische Königspaar in der medialen Repräsentation: Ptolemaios II. und Arsinoe II.*, 2009, 298–299.

¹⁶⁰ PP VI 14493. Sur Arsinoè IV et son entourage, cf. H. HEINEN, *Rom und Ägypten von 51 bis 47 v. Chr.*, 1966, 107–130.

¹⁶¹ D.C. 42, 39, 1 et 43, 19, 3; cf. App. BC 5, 9.

¹⁶² Ios. AJ, 15, 89; contra Ap. 2, 57; App. BC 5, 9 (avec localisation erronée à Milet); D.C. 48, 24, 2 (avec mention erronée des «frères» de Cléopâtre). Le poète Diodoros de Sardes, qui fit peut-être la connaissance d'Arsinoè IV, composa un poème évoquant un portrait miniature de la «reine» (ἄνασσα): A. S. F. GOW – D. L. PAGE, *The Greek Anthology. The Garland of Philip and some contemporary Epigrams*, 1968 (réimpr. 2007), I, Diodorus, XVIII et II, 275–276. D'après H. THÜR, *Arsinoe IV, eine Schwester Kleopatras VII, Grabinhaberin des Oktogons von Ephesos? Ein Vorschlag*, JÖAI 60, 1990, 43–56, le monument appelé «Octogone» qui se trouve sur la voie des Courètes à Éphèse serait précisément le tombeau d'Arsinoè IV, mais les recherches menées depuis n'ont pas permis de consolider cette hypothèse: cf. P. FRÖHLICH, *Funérailles publiques et tombeaux monumentaux intra-muros dans les cités grecques à l'époque hellénistique*, dans: M. C. FERRIÈS – M. P. CASTIGLIONI – F. LETOUBLON (éd.), *Forgerons, élites et voyageurs d'Homère à nos jours, Hommages en mémoire d'Isabelle Ratinaud-Lachkar*, 2013, 227–309: 286 et n. 279–283.

¹⁶³ Cf. J.-C. GRENIER, *Cléopâtre Séléne, reine de Maurétanie: souvenir d'une princesse*, dans: C. HAMDOUNE (dir.), *Ubique amici*, Mélanges J.-M. Lassère, 2001, 101–116; D. W. ROLLER, *The World of Juba II and Kleopatra Selene*. Royal Scholarship on Rome's African Frontier, 2003.

¹⁶⁴ Cf. I. COGITORE, *Crinagoras et les poètes de la Couronne de Philippe: la cour impériale romaine dans les yeux des Grecs*, dans: SAVALLI-LESTRADÉ – COGITORE, o. c. (n. 19), 253–269: 266–269 (l'on corrigera, p. 269, le double lapsus concernant la filiation d'Antonia Minor et de Cléopâtre Séléne)

¹⁶⁵ GOW – PAGE, o. c. (n. 162), I, Crinagoras XXV (A.P. 9, 235) et II, 233–234. Cf. D. BRAUND, *Anth. Pal. 9. 235: Juba II, Cleopatra Selene and the Course of the Nile*, CQ 34, 1984, 175–178.

éclipse de lune:¹⁶⁶ derrière la reine de Maurétanie, c'était en fait la dernière βασίλισσα lagide que pleurait le poète.

Nous avons gardé pour la fin trois documents épigraphiques concernant des princesses défuntées, qui sont très importants par la qualité des informations qu'ils délivrent.

Le premier est le célèbre décret trilingue de Canope, voté le 7 Apellaios/17 Tybi de la 9^{ème} année du roi Ptolémée III, c'est-à-dire le 7 mars 238 a. C.¹⁶⁷ Lors de la célébration du synode, commencé le 5 Dios (8 février), Bérénice, qui était la fille du roi Ptolémée III et de la reine Bérénice II et à sa naissance «avait aussitôt été proclamée reine» (l. 38: βασίλισσα εὐθέως ἀπεδείχθη), «vierge encore ... soudain s'en alla vers le monde éternel» (l. 38–39: συνέβη ταύτην παρθένου οὐσαν ἐξαίφνης μετελθεῖν εἰς τὸν ἀέναον κόσμον), au mois Tybi (l. 45–46: εἰς θεοῦς μετῆλθεν ἐν τῷ Tybi μηνί, ἐν ὧπερ καὶ ἡ τοῦ Ἡλίου θυγάτηρ ἐν ἀρχῇ μετῆλλαξεν τὸν βίον). Suite à cet événement, les prêtres égyptiens proclamèrent aussitôt un grand deuil (l. 40: μέγα πένθος), obtinrent du roi et de la reine la permission de consacrer la statue de la nouvelle déesse avec Osiris dans le sanctuaire de Canope, accomplirent avec magnificence et sollicitude les rites pour la «déification» (l. 43: ἐκθέωσις; cf. l. 47: ἀποθέωσις), d'après le modèle des rites en usage pour l'Apis et le Mnévis, et célébrèrent une procession sur l'eau, marquant la «clôture du deuil» (l. 44 et l. 49: ἡ τοῦ πένθους ἀπόλυσις). Après cela, ils votèrent un ensemble d'honneurs parfaitement adaptés au statut de la jeune défunte. En particulier, l'apothéose de la princesse, assimilée à Tefnout, fille du Soleil, devait être commémorée tous les ans par une fête et une procession sur l'eau chaque 17 Tybi, et un culte à caractère agraire était institué pour Bérénice, «reine des vierges» (l. 51: ἄνασσα παρθένων), dans tous les principaux sanctuaires du pays: la statue de la nouvelle déesse devait être pourvue d'une couronne, ornée de deux épis de blé (une nouveauté dans l'iconographie égyptienne), et de l'œil du cobra, différente de celle de la statue cultuelle de Bérénice II (dont nous savons par les sources numismatiques qu'elle avait les attributs de Déméter).

Le décret de Canope est, avec l'Iambe XVI de Callimaque, un témoignage de premier ordre sur la mise en scène de la mort royale dans l'Égypte hellénistique. L'analyse détaillée des rituels funéraires et cultuels en l'honneur de Bérénice par FRANÇOISE DUNAND¹⁶⁸ et par STEFAN PFEIFFER¹⁶⁹ a rendu justice à l'extraordinaire médiation

¹⁶⁶ GOW – PAGE, o. c. (n. 162), I, Crinagoras, XVIII (A.P. 7, 633) et II, 225–226. Plusieurs dates de la mort de Cléopâtre Séléne ont été proposées pour la période allant de 5 a. C. à 14 p. C. La date retenue dans le texte – qui correspond à celle de l'éclipse de lune du 23 mars 5 a. C. – paraît la plus probable, à cause notamment du mariage conclu par Juba avec Glaphyra en 2 p. C.: cf. ROLLER, o. c. (n. 163), 249–251.

¹⁶⁷ OGIS 56 (nous citons le texte grec et la trad. française de BERNAND, supra, n. 8.). Cf. S. PFEIFFER, o. c. (n. 8); pour la chronologie, l'on se reportera à l'utile tableau comparatif des dates mentionnées dans le décret (198–199).

¹⁶⁸ F. DUNAND, Fêtes, tradition, propagande: les cérémonies en l'honneur de Bérénice, fille de Ptolémée III, en 238 av. J.-Chr., Livre du centenaire de l'IFAO (1880–1980), 1980, 287–301.

¹⁶⁹ PFEIFFER, o. l., 144–193 et 258–283.

culturelle manifestée par les prêtres égyptiens hellénisés de Memphis. En particulier, PFEIFFER a montré qu'aux yeux d'un lecteur/spectateur grec, la princesse devait paraître assimilée – comme tant d'autres jeunes filles dans l'imaginaire funéraire hellénique – à Koré-Perséphone, enlevée par Hadès.¹⁷⁰ La difficulté qui demeure est de comprendre si, et comment, dans la réalité, le versant grec ou macédonien des rituels (poème de Callimaque) se combinait avec le versant égyptien (stèle de Mendes, décret de Canope) de ceux-ci, notamment à l'égard des pratiques antinomiques de l'incinération et de la momification.¹⁷¹

Le culte de Bérénice est attesté aussi, sous sa forme grecque, par une importante inscription provenant d'Arsinoë en Cilicie,¹⁷² indiquant que les citoyens de cette fondation lagide étaient astreints à la célébration de cérémonies en l'honneur du roi (Ptolémée III), d'Arsinoë (II) et de Bérénice, et à l'envoi d'un θεωρός: συντελείτωσαν δὲ καὶ τὰς τιμὰς τῷ βασιλεῖ καὶ Ἀρσινόῃ | [καὶ Βερ]ενίῃ, πεμπέτωσαν δὲ καὶ θεωρὸν ἐκ τῶν ἰδίων ἀνηλωμάτων (SEG 42, 1462, l. 32–33).¹⁷³ Il reste à comprendre où ces cérémonies se déroulaient-elles.¹⁷⁴ Si la clause relative à l'envoi de l'ambassadeur sacré concerne ce qui précède, il faut en déduire que les cérémonies avaient lieu à Alexandrie (très probablement dans le cadre des Πτολεμαῖα); si elle est indépendante, il faut sans doute entendre que l'ambassadeur sacré était envoyé aux Πτολεμαῖα – sans qu'il fut nécessaire de le préciser, car l'obligation pour les cités des possessions extérieures lagides de participer à la grande fête royale pentétérique allait de soi – et que les cérémonies en l'honneur de Ptolémée III, d'Arsinoë II et de Bérénice étaient célébrées à Arsinoë même. La première interprétation nous paraît la plus probable, étant donné que la petite cité d'Arsinoë, qui venait à peine de retrouver les moyens d'être une πόλις après des années d'infortune, était par ailleurs tenue de célébrer régulièrement des sacrifices (annuels?) en l'honneur du couple royal en fonction (SEG 42,

¹⁷⁰ PFEIFFER, *ibid.*, 266–269.

¹⁷¹ PFEIFFER, *ibid.*, 260–264, concluant à une évolution des pratiques et au passage du rituel macédonien au rituel égyptien après le règne de Ptolémée IV.

¹⁷² Texte de référence par G. PETZL, *Das Inschriftendossier zur Neugründung von Arsinoë in Kilikien: Textkorrekturen*, ZPE 139, 2002, 83–88 et Taf. I (SEG 42, 1462).

¹⁷³ Dans son commentaire à cette inscription, CH. HABICHT a écarté Bérénice Phernophoros, sœur de Ptolémée III, comme possible récipiendaire du culte, car elle avait cessé, depuis son mariage avec Antiochos II, d'appartenir à la dynastie lagide (C. P. JONES – CH. HABICHT, *A Hellenistic inscription from Arsinoë in Cilicia*, Phoenix 43, 1989, 317–346: 336). R. A. HAZZARD a au contraire défendu cette identification, en arguant que la jeune princesse «was a minor member of the dynasty» (R. A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy: Studies in Ptolemaic Propaganda*, 2000, 115, n. 69). Comme l'association au culte dynastique est précisément attestée pour des «membres secondaires» de la maison lagide – Philotéra et, parmi les princes morts prématurément, Ptolémée V Eupatôr, associé au trône un an avant sa mort (HUSS o. c. [supra, n. 5], 576) et le mystérieux Ptolémée Néos Philopatôr (Ptolémée Memphites? Cf. HUSS, *ibid.*, 624), cette objection n'est pas recevable.

¹⁷⁴ Cf. PETZL, a. c. (n. 172), 87.

1462, l. 13–14)¹⁷⁵ et une fête (annuelle?) en l'honneur des Θεοὶ Ἀδελφοί (SEG 42, 1462, l. 39). Quelle que soit l'explication retenue, le document d'Arsinoè prouve que le zèle des prêtres égyptiens à l'égard de la petite Bérénice n'a pas été un fait isolé, et que leur initiative s'insérait dans une «culture dynastique» particulièrement forte à la cour de Ptolémée III.¹⁷⁶ Le titre de βασιλίσα accordé à l'enfant εὐθέως, c'est-à-dire immédiatement à sa naissance – probablement en 244 a. C. – va dans le même sens.¹⁷⁷

Les deux autres documents épigraphiques concernant des princesses défrites sont des dédicaces monumentales, provenant du ιεροθέσιον, «tombeau-sanctuaire», de Karakuş, en Commagène. À la différence des autres ιεροθέσια du pays, celui-ci ne semble pas avoir été le cadre d'un culte dynastique. Il s'agit exclusivement d'un mausolée, perpétuant la mémoire de quelques-unes des femmes de la dynastie royale.

Autour d'un tumulus haut de 30 m, qui cachait la chambre sépulcrale (pillée dès l'époque romaine), étaient disposées trois groupes de trois colonnes doriques, chaque groupe étant probablement surmonté d'une plaque sculptée et d'au moins une statue

¹⁷⁵ Cf. l'inscription presque contemporaine d'Itanos, IC III, IV, 4, 7–13.

¹⁷⁶ Dans le décret de Canope, l. 16, les Θεοὶ Ἀδελφοί sont les «parents» (γονεῖς) des Θεοὶ Εὐεργέται. Cette relation de parenté est partiellement vraie pour Ptolémée III, qui avait été adopté par Arsinoè II, mais fautive pour Bérénice II, fille de Magas et d'Apamè. Celle-ci est également dite fille d'Arsinoè II par Callimaque: fr. 110 PFEIFFER, v. 45 et THOMPSON, a. c. (n. 8), 274, n. 31. Selon PFEIFFER (o. l. [n. 8], 105) l'«erreur» concernant la filiation de Bérénice II découle de l'usage protocolaire du titre de sœur pour la reine-épouse (l. 6), dont il rassemble d'autres exemples datant du règne de Ptolémée III (décret d'Itanos, formules de serments, dédicaces). On peut toutefois penser que l'emploi du titre de sœur est au service d'une stratégie d'élaboration d'une parenté fictive cohérente, renforçant l'unité de l'οἶκος royal. Cf. également une dédicace à Hermès et Héraklès, provenant de la forteresse de Meydancık Kalesi, en Cilicie, consacrée ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Βερενίκης καὶ τῶν τέκνων (SEG 31, 1321) et surtout la dédicace gravée sur la façade du temple d'Isis à Philae par le roi, la reine et leurs τέκνια (I.Philae I, 4 avec J. BINGEN, I.Philae 4, un moment d'un règne, d'un temple et d'un culte, dans: B. KRAMER – W. LUPPE – H. MAEHLER – G. POETHKE (éd.), Akten des 21. internationalen Papyrologenkongresses, Berlin, 13–19.8.1995, 1997, 88–97 [SEG 47, 2130]); pour la date – 242 plutôt que 245 a. C. – cf. CARREZ-MARATRAY, o. c. (n. 68), 209–211.

¹⁷⁷ Sur le mariage de Bérénice II et Ptolémée III, qui dut avoir lieu en 246 a. C., et le rang de naissance de leurs six enfants, cf. la reconstruction hypothétique de C. BENNETT d'après les inscriptions de l'exèdre de Thermos (IG IX I² 56), monument pour lequel il propose une date de peu antérieure à 238 a. C.: The Children of Ptolemy III and the Date of the Exedra of Thermos, ZPE 138, 2002, 141–145, avec la discussion de la bibliographie postérieure dans http://www.tyndalhouse.com/egypt/ptolemies/magas_ii_fr.htm (consulté le 13/10/2014); CARREZ-MARATRAY, *ibid.*, 102–105 (et 204–206 pour Bérénice, dont il pense, avec raison, qu'elle était une fillette âgé d'environ 6 ans à sa mort). – Bérénice était peut-être la fille aînée du couple royal, destinée à épouser l'héritier au trône; à sa mort, elle fut remplacée dans ce rôle par Arsinoè (III): A. J. REINACH, REG 20, 1907, 48; BINGEN, *ibid.*, 96. Cette hypothèse séduisante permettrait, selon nous, de mieux comprendre pourquoi les prêtres du synode de 238 ont tenu à mentionner que Bérénice βασιλίσα εὐθέως ἀπεδείχθη et de mieux apprécier l'émotion suscitée par la mort prématurée de la jeune βασιλίσα. Contra: BENNETT, 143, faisant valoir qu'il était courant sous les premiers Lagides que la fille aînée reçut le nom de sa grand-mère paternelle.

thériomorphe: un lion, un aigle, un taureau. Seules quatre colonnes subsistent aujourd'hui.

Au-dessous du chapiteau de la colonne centrale du groupe situé sur le côté nord-est du tumulus, était gravée une inscription (Ka),¹⁷⁸ par laquelle on apprend que le roi Mithridate II (ca 36–20 a. C.) avait élevé ce *ιεροθέσιον* comme ultime honneur (*τελευταία τιμή*) à sa mère, Isias. Le *ιεροθέσιον* avait accueilli aussi – et d'abord? – la dépouille d'Antiochis, qui était la sœur utérine (*ὀμομητρία*) du roi, *καλλίστη γυναικῶν*, ἥς | βραχύς μὲν ὁ βίος, μακρὰ δὲ | ἐπὶ τῷ μακρῷ τιμαὶ χρόνῳ (l. 11–13),¹⁷⁹ «la plus belle des femmes, dont la vie fut brève, mais les honneurs grands et durables», et celle d'une fille d'Antiochis, la jeune Aka, ἀμ|φότ[ερα]ἰ δὲ ὡς ὄρας αἶδε ἐφεστᾶσιν, καὶ μετὰ τούτων θυγατρι|δῆ, παῖς Ἀντιοχίδος θυγάτηρ Ἄκ[α, β]ίου τοῦ μετ' ἀλλ[ή]λων καὶ τῆς βασιλέως τιμῆς| ὑπόμνημα (l. 13–19), «l'une et l'autre, comme tu le vois, demeurent ici, et avec elles la fille de la fille, la jeune enfant d'Antiochis, Aka: souvenir de leur vie commune et de l'honneur (rendu) par le roi». L'inscription renvoie peut-être (cf. ὡς ὄρας) à une stèle sculptée placée au-dessus de la colonne et représentant les trois défuntés. L'association, dans un même tombeau, d'une reine et de sa fille, a au moins un parallèle en Cappadoce, où, comme nous l'avons vu, le roi Ariarathe V fit déposer près du tombeau de son père les ossements de sa mère, la reine Antiochis, et de sa sœur, tuées par Lysias.¹⁸⁰ L'abaque de la colonne située à l'angle nord-ouest du tumulus porte une autre inscription (Kb),¹⁸¹ d'après laquelle le βασι-

¹⁷⁸ Les inscriptions royales de Commagène sont indiquées conventionnellement par des acronymes se rapportant aux lieux de leur découverte. Le texte de la dédicace Ka a été publié notamment par W. DITTENBERGER (OGIS 403) et par L. JALAMBERT et R. MOUTERDE (IGLSyria I, 50). L'inscription a pu être déchiffrée presque intégralement, mais les lectures de la fin de la l. 5 et du milieu de la l. 8 sont mal assurées: cf. K. HUMANN – O. PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, 1890, 224–225. FACELLA, o. c. (n. 147), 304 et n. 22 (l'examen direct s'est révélé infructueux, à cause de la dégradation ultérieure de la pierre), reproduit le texte édité par HUMANN – PUCHSTEIN, repris aussi par H. WALDMANN, *Die kommagenischen Kultformen unter König Mithradates I. Kallinikos und seinem Sohne Antiochos I.*, 1971, 56. Aux l. 8–9, en particulier, HUMANN – PUCHSTEIN corrigeaient et restituaient [Π]ρ[ώτ]η δ[ὲ] Ἄντ[ι]οχ[ί]ς | ἐν τῷδε κεί[ται] κτλ., en accueillant une suggestion de M. FRÄNKEL. Considérant l'*incipit* de l'inscription (Τὸ μὲν ἱεροθέσιον Ἰσιάδος | τόδε κτλ.), DITTENBERGER commentait (l. c., n. 7): «cum v. 1 praedicetur hoc esse Isiadis sepulchrum, quomodo hic Antiochis potest prima dici condita sit?» Il proposait par conséquent de restituer, au lieu de [Π]ρ[ώτ]η, (Ἡ κ)ό(ρ)η. Nous pensons que la contradiction n'est qu'apparente: une mort prématurée fit d'Antiochis la première utilisatrice du tombeau, initialement prévu pour la reine mère.

¹⁷⁹ L'éloge de la beauté d'une femme – et de la beauté uniquement – est original dans l'épigraphie funéraire grecque. Il caractérise en revanche de nombreuses héroïnes dans la littérature impériale, e.g.: Plut. Agis et Cleom. 59, 5; Arr. An. 4, 19, 5 et 6; Ael., VH, 12, 1, 24 et 182; Chariton, Call. 5, 1, 1.

¹⁸⁰ Cf. supra, 201 et n. 102–106.

¹⁸¹ L'inscription, découverte par F. K. DÖRNER en 1938, a pu être déchiffrée par J. WAGNER en 1979: cf. J. WAGNER, *Dynastie und Herrscherkult in Kommagene. Forschungsgeschichte und neuere Funde*, MDAI(I) 33, 1983, 177–224: 208–209, fig. 8 et pl. 52, 3.

Λεύς μέγας Mithridate II, fils du βασιλεύς μέγας Antiochos I^{er} et de la βασίλισσα Isias, avait consacré l'ἄγαλμα à la mémoire éternelle de la βασίλισσα Laodice, sœur du roi et épouse du βασιλεύς βασιλέων Orodès (Orodès II de Parthie). Cette inscription a permis de lire la scène de δεξιῶσις entre un homme et une femme en habits royaux, qui décore la stèle surmontant la colonne: la scène représente Mithridate II prenant congé de sa sœur défunte.¹⁸² Dion Cassius nous dit qu'en 38/37 a. C. Orodès abdiqua à la faveur de l'aîné de ses enfants, Phraatès IV. Celui-ci fit aussitôt tuer d'abord τούς τε γὰρ ἀδελφούς τούς ἐκ τῆς τοῦ Ἀντιόχου θυγατρὸς γεγεννημένους (...) ὅτι καὶ τὴν ἀρετὴν καὶ τὸ γένος τὸ μητρόθεν ἀμείνους αὐτοῦ ἦσαν, «ses demi-frères, nés de la fille d'Antiochos (I^{er}), parce qu'ils lui étaient supérieurs en mérite et en noblesse du côté maternel», puis son propre père.¹⁸³ Il est à exclure que Laodice, si elle était toujours en vie à l'époque de la succession de Phraatès, ait échappé à ce massacre, et peu probable que sa dépouille ait été rapatriée et enterrée sous le tumulus de Karakuş: le monument commémoratif élevé par son frère est vraisemblablement un cenotaphe.¹⁸⁴

Les deux dédicaces du roi Mithridate II ont été rédigées dans un style très dissemblable, voire opposé. La première dédicace, à la tonalité plus personnelle, gomme, de manière très surprenante, toute référence au statut «royal» des défuntes, y compris d'Isias, qui apparaît toutefois dans la seconde dédicace avec le titre de βασίλισσα et qui au Nemrud Dağı est dite Βασίλισσα Ἴσιὰς Φιλοστόργος (Nrw, Stèle 16).¹⁸⁵ La seconde, plus officielle et convenue, exalte au contraire le statut de Laodice, issue de rois, sœur d'un roi et épouse d'un roi des rois. Les motivations et les buts diffèrent aussi. En plus des facteurs de nature privée et religieuse, des considérations de stratégie politique «internationale» (affirmation du prestige de la dynastie de Commagène, bafoué par Phraatès IV) sont à l'origine de l'hommage rendu à Laodice, tandis que l'honneur fait à Isias, Antiochis et Aka est probablement en rapport avec une situation interne de troubles dynastiques, comme ceux qui ont affecté les premières et les dernières années du règne de Mithridate II.

On aimerait en savoir davantage sur Antiochis, qui était mère d'une fille, mais dont l'époux est étrangement passé sous silence. Sa caractérisation en tant que sœur

¹⁸² Cf. WAGNER, *ibid.*, 208–213; FACELLA, o. c. (n. 147), 305 et 311.

¹⁸³ D.C. 49, 23, 3–4.

¹⁸⁴ WAGNER, a. c. (n. 181), 213.

¹⁸⁵ OGIS 397 (IGLSyr 31): Nemrud Dağı, Galerie des ancêtres maternels. Cf. B. JACOBS, Die Reliefs der Vorfahren des Antiochos I. von Kommagene auf dem Nemrud Dağı. Versuch einer Neubenennung der Frauendarstellungen in den mütterlichen Ahnenreihen, *MDAI(I)* 50, 2000, 297–306. Photographie des restes de la stèle représentant Isias dans D. H. SANDERS (éd.), *Nemrud Dağı: the Hierothesion of Antiochos I of Commagene*, 1996, vol. II, 238–239 et pl. 462–467. L'épiklèse d'Isias pourrait avoir été empruntée à la dynastie de Cappadoce: MUCCIOLI, o. c. (n. 27), 254. C.-G. SCHWENTZEL, Reines commagénien: la place des *basilissai* dans les *hierothesia* et Iotapè Philadelphie, *Res Antiquae* 7, 2010, 429–440 a fait l'hypothèse séduisante (433) qu'Isias était une princesse cappadoicienne.

ὁμομητρία laisse entendre que Mithridate II avait des demi-sœurs et des demi-frères, qui menaçaient peut-être son pouvoir et dont il contestait la légitimité dynastique.¹⁸⁶ Si elle a été représentée, comme MARGHERITA FACELLA l'a judicieusement proposé,¹⁸⁷ dans la galerie des membres de la famille royale – qui prolongeait, sur la terrasse ouest du Nemrud Dađı, la galerie des ancêtres maternels d'Antiochos I^{er} – Antiochis devait avoir occupé une place notable à la cour de Commagène.

Enfin, Mithridate II a peut-être fait construire pour lui-même et pour son épouse le ἱεροθέσιον de Sesönk, dont le modèle est très proche de celui du ἱεροθέσιον de Karakuş. Parmi les vestiges, un groupe sculpté très endommagé montre un couple assis en trône, qui pourrait représenter Mithridate II et sa reine. En l'absence d'inscriptions, l'attribution de ce monument demeure hypothétique.¹⁸⁸

III. La mort des βασιλισσαι comme révélateur de l'idée dynastique

Malgré les lacunes et l'hétérogénéité du dossier documentaire, la présente étude permet de découvrir quelques tendances de fond dans les mentalités et les pratiques concernant la mort des reines et des princesses hellénistiques et de tirer des conclusions intéressantes pour l'histoire culturelle de la royauté hellénistique.

I. Aucune reine – à l'exception peut-être d'Hypsikrateia – ne meurt sur le champ de bataille, car les femmes royales sont exclues du combat, quand bien même elles lèvent, contrôlent et dirigent, par l'intermédiaire de leurs proches, des forces armées ou une partie de celles-ci.¹⁸⁹ Au contraire, la mort au combat est fréquente parmi les rois hellénistiques, en particulier parmi les Antigonides et les Séleucides.¹⁹⁰ Lorsque les circonstances en sont connues, le décès des femmes royales est majoritairement dû à un meurtre ou à un assassinat, commis par un membre de la famille ou par un proche de

¹⁸⁶ En 29 a. C., Mithridate II entra en conflit avec un frère qui s'appelait Antiochos et qui fut jugé et exécuté à Rome (D.C. 42, 43, 1 et FACELLA, o. c. [n. 147], 299–300). En 20 a. C., il tua un frère dont le nom ne nous a pas été transmis, mais Auguste ne renouvela pas sa confiance à Mithridate II et le fit remplacer par un neveu (Mithridate III), malgré le jeune âge de celui-ci (D.C. 44, 9, 3 et FACELLA, *ibid.*, 312–313).

¹⁸⁷ FACELLA, *ibid.*, 274–5. En suivant la reconstruction générale de B. JACOBS, M. FACELLA considère que l'inclusion d'Isias et d'Antiochis (?) à la fin de la galerie des ancêtres maternels a été voulue par le roi Antiochos I^{er}. Cependant, l'inscription Ka pourrait laisser à penser que les deux femmes sont mortes pendant le règne de Mithridate II.

¹⁸⁸ Cf. FACELLA, *ibid.*, 306–307.

¹⁸⁹ Cf. C. PILLONNEL, Les reines hellénistiques sur les champs de bataille, dans: F. BERTHOLET – A. BIELMAN SÁNCHEZ – R. FREI-STOLBA (éd.), *Égypte – Grèce – Rome. Les différents visages des femmes antiques*, 2008, 117–145, avec analyse des témoignages concernant plusieurs reines lagides (Arsinoè III, Cléopâtre III, Cléopâtre IV, Arsinoè IV, Cléopâtre VII), Deidameia d'Épire et Hypsikrateia.

¹⁹⁰ Nous avons étudié ce sujet dans notre mémoire d'Habilitation inédit «Recherches sur la mort du souverain à l'époque hellénistique, I: Le roi se meurt» (Université de Paris IV, 2003), 17–25.

celle-ci (φίλος ou fonctionnaire). Bien que le meurtre représente un danger permanent pour les rois, les décès d'origine criminelle se sont intensifiés, chez les Lagides et chez les Séleucides, à partir des années 180,¹⁹¹ tandis que les Attalides et les Antigonides sont globalement épargnés par le fléau des meurtres dynastiques, si caractéristique des royautés hellénistiques.¹⁹² Le suicide, très rare parmi les rois,¹⁹³ est rarissime parmi les reines (Phila I, Cléopâtre VII), mais la seule issue laissée aux nombreuses reines et princesses de la maison de Mithridate VI.

Étant entendu que la participation physique à la guerre constitue le principal facteur de clivage entre les membres féminins et masculins d'un γένος royal, il se produit une convergence dans leurs façons de mourir, à mesure que la famille et la cour deviennent, au fil de l'évolution de l'histoire des dynasties hellénistiques, le théâtre principal des affrontements politiques.

II. Lorsque les historiens de l'antiquité traitent de la mort des reines et des princesses, cet événement apparaît toujours à des moments critiques du récit et de l'histoire d'une dynastie donnée: mort du roi, minorité du successeur au trône, conflit entre fratries rivales, guerre. Dans ces contextes troublés, les reines – et parfois les princesses – sont éliminées de crainte qu'elles n'exercent le pouvoir, ou peu de temps après qu'elles l'ont assumé. Lorsqu'une maison royale tombe en quenouille, la malheureuse héritière du nom ne survit pas longtemps à la fin de la dynastie: la dernière reine séleucide, Cléopâtre V Séléène, est faite prisonnière et exécutée;¹⁹⁴ la dernière princesse épirote, Laodamie, est tuée par un dénommé Milon lors d'un tumulte populaire.¹⁹⁵

III. La population urbaine, dont il est difficile de préciser les contours sociologiques et le statut politique, intervient très souvent, à côté des membres de la famille royale, de la cour et de l'armée, dans la mise en scène mélodramatique de la mort des reines et des princesses. Elle est tantôt spectatrice manipulée et compatissante,¹⁹⁶ tantôt meute

¹⁹¹ Ibid., 25–40 et Tableau II, 120–121.

¹⁹² C'est le thème porteur de l'ouvrage de D. OGDEN, *Polygamy, Prostitutes and Death. The Hellenistic Dynasties*, 1999.

¹⁹³ Le scénario de la mort volontaire des rois est souvent une variante parmi d'autres (mort accidentelle – par noyade, incendie, chute, etc. – ou mort violente par exécution de l'ennemi). Réel ou inventé de toute pièce, il correspond à des normes héroïques, voire philosophiques, et peut avoir été diffusé par les fidèles du roi disparu. Cf. K. EHLING, *Zwei «Seleukidische» Miszellen*, *Historia* 50, 2001, 374–378; II. *Selbstmorde von Seleukidenkönigen*, 376–378; M. D. CAMPANILE, *Del bere sangue di toro e della morte di Annibale*, *Chiron* 30, 2000, 117–129.

¹⁹⁴ Cf. supra, 196 et n. 59.

¹⁹⁵ *Iust.* 28, 3, 4–5: *Cum ex gente regia sola Nereis virgo cum Laodamia sorore superesset, Nereis nubit Geloni, Siciliae tyranni filio, Laudamia autem cum in aram Dianae confugisset, concursu populi interficitur.* Les dieux punirent ce crime par la destruction presque entière du pays, tandis que l'assassin de Laodamie, Milon, périt victime de sa propre folie (*Iust.*, *ibid.*, 6–8).

¹⁹⁶ La population (πλήθος) d'Antioche est trompée par les ennemis de Bérénice Phernophoros et du jeune Antiochos: *Polyaen.* 8, 50; la foule (ὄχλοι) d'Alexandrie est troublée par la mort d'Arsinoë III: *Pol.* 15, 25, 9–10 (*supra*, 198 et n. 74).

vengeresse et justicière,¹⁹⁷ plus rarement responsable du crime.¹⁹⁸ Quelle signification attribuer à cette participation populaire à la mort des βασιλισσαι? Elle apparaît également dans les récits sur la mort des princes et des rois et ne constitue pas, par conséquent, un marqueur de la mort royale au «féminin». Par ailleurs, il a été montré qu'à Alexandrie et Antioche le peuple fut un acteur à part entière de l'histoire des royautes hellénistiques, jouant un rôle décisif dans la préservation ou dans la désagrégation des dynasties.¹⁹⁹ La popularité ou l'impopularité des βασιλισσαι face à la mort prouve, à notre sens, qu'elles étaient perçues, dans leur rôle de depositaires, voire de détentrices du pouvoir et de la légitimité dynastique, comme les égales des membres masculins de la famille royale.

IV. L'hommage rendu aux reines et aux princesses, qui s'accompagne assurément d'une mise en scène fastueuse, est destiné avant tout à renforcer le pouvoir du roi ou du couple royal en place, en particulier lorsque celui-ci est menacé par des rivaux internes ou externes. Il exprime davantage la puissance de l'idée dynastique qu'il ne reflète l'importance individuelle des femmes royales. L'efficacité du dispositif dépend aussi, naturellement, de la notoriété spécifique des femmes royales – que nous avons souvent beaucoup de peine à nous représenter – et de la dimension publique qui leur est reconnue. Si la disparition d'une reine ou d'une princesse n'affecte pas aussi profondément que celle d'un roi la stabilité du pays, elle constitue néanmoins un événement funeste qui demande l'accomplissement de rituels adéquats à l'échelle de la capitale et du royaume.

Les maigres restes de l'épigraphie funéraire «royale» (données des journaux astronomiques babyloniens, extraits des stèles de Mendes et de Pithom, «décrets de consolations» de Téos et d'Hiérapolis pour Apollonis de Pergame, de Canope pour Bérénice, épitaphes que Mithridate II de Commagène a gravées pour sa mère, ses deux sœurs et une nièce, épitaphe posthume d'Hypsikratès/Hypsikrateia dans le Bosphore cimmérien) et les rares survivances de la production littéraire de cour (Callimaque,

¹⁹⁷ À Cyrène, la conduite de la reine Apamè et de Démétrios le Beau «fut odieuse au peuple et aux soldats» (*popularibus militibusque invisa fuit*), de sorte que «toutes les sympathies se portant sur le fils de Ptolémée II» (*versis omnium animis in Ptolomei filium*), on organisa, avec la complicité de Bérénice, l'exécution des deux amants (Iust. 26, 3, 6). Dès qu'il eut appris que Cléopâtre III était morte sous les coups du fils (Ptolémée X Alexandre I), le peuple accourut et l'exila (*concurso populi in exilium agitur*): Iust. 39, 5, 1. Réactions à l'assassinat de Cléopâtre Bérénice III: supra, 199 et n. 87; de la sœur de Socrate Chrestos: supra, 207 et n. 155.

¹⁹⁸ Assassinat de Nysa de Cappadoce: supra, 201 et n. 110; de Laodamie d'Épire: supra, n. 193. Parmi les rois: Ptolémée XI Alexandre (supra, 199 et n. 87); Séleucos VI (App. Syr. 69; Ios; AJ 13, 368; contra: Porphyr. FGrHist 260 F 32, 25).

¹⁹⁹ Pour l'Égypte lagide, cf. FRASER, o. c. (n. 72), I, 118–131; P. F. MITTAG, Unruhen im hellenistischen Alexandria, *Historia* 52, 2003, 161–208; H.-J. GEHRKE, Prinzen und Prinzessinnen bei den späten Ptolemäern, dans: ALONSO TRONCOSO (éd.), o. c. (n. 22), 103–117. Pour l'Orient séleucide, cf. L. MARTINEZ-SÈVE, Peuple d'Antioche et dynastie séleucide, dans: B. CABOURET – P.-L. GATIER – C. SALIOU (éd.), *Antioche de Syrie, Topoi, Suppl.* 5 (2004), 21–41: 33 et s.

Crinagoras), attestent que la mort des reines et des princesses est commémorée selon les normes convenues pour les membres d'un γένος royal (amplification du statut sur-humain des défunt(e)s), mais parfois avec atténuation de la dimension royale (absence du titre de βασιλισσα).

V. Les tombeaux des reines et des princesses hellénistiques sont présentés dans les sources littéraires tantôt comme des monuments intégrés à de vastes ensembles (nécropole royale d'Aigéai-Vergina,²⁰⁰ nécropole royale d'Alexandrie²⁰¹), tantôt comme des monuments individuels (tombeau d'Apollonis, tombeau de Stratonice, tombeau de Dintizila, etc.). Dans la mesure où les tombeaux royaux ont été tendanciellement regroupés dans le territoire des «capitales» de chaque royaume,²⁰² voire dans le périmètre urbain de celles-ci, comme à Alexandrie, on admettra volontiers que les tombeaux des femmes royales y avaient leur place, même lorsque les auteurs anciens ne le précisent pas. Nous ignorons cependant si, à l'intérieur de cet espace funéraire «royal», il y avait une distinction, voire une séparation entre les divers groupes de défunts, en fonction de leur statut et/ou de leur «genre». Dans la Comma-gène, l'on constate à la fois la dispersion des tombeaux des rois (Arsameia sur l'Euph-

²⁰⁰ Elle abrita les membres de la dynastie des Argéades (Plut. Pyrrh. 26, 12), dont le couple royal formé par Philippe III Arrhidée et Eurydice, ainsi que la mère de celle-ci, Cynnane, tués en 317 a. C. (Diod. 19, 52, 5; Diyll. FGrHist 73 F 1). Parmi les tombes royales fouillées à Vergina, l'imposante tombe située dans le secteur au nord du Palais, caractérisé par un groupe de sépultures féminines de l'époque archaïque, a été attribuée à Eurydice, mère de Philippe II: cf. M. ANDRONIKOS, Les tombes macédoniennes, dans: R. GINOUVÈS – I. AKAMATIS – M. ANDRONIKOS (éd.), La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine, 1993, 147–190: 154–160. Sur les autres sépultures du secteur, cf. A. KOTTARIDI, The Lady of Aigai, dans: D. PANDERMALIS (éd.), Alexander the Great, Treasures from an Epic Era of Hellenism, 2004, 139–147; The necropolis of Aigai in the archaic times and the royal tomb clusters, 20 Chronia AEMΘ (The Archaeological Work in Macedonia and Thrace), 2009, 143–153. Le λάρναξ dans le vestibule de la tombe de Philippe II contenait, enveloppés dans un tissu de pourpre, les restes d'une femme, identifiée souvent avec la dernière épouse de Philippe II, Cléopâtre: cf. la discussion sur les occupants de la tombe II de la «Grande Toumba» de Vergina dans E. D. CARNEY, o. c. (n. 8), 234–244; J. MUSGRAVE – J. PRAG, The occupants of Tomb II at Vergina: why Arrhidaios and Eurydice must be excluded, dans: A. KOTTARIDI – S. WALKER – Y. GALANAKIS, (éd.), Heracles to Alexander: Treasures from the Royal Capital of Macedon, a Hellenic Kingdom in the Age of Democracy, 2011, 127–130.

²⁰¹ Cf. supra, n. 72.

²⁰² Il n'y a pas de synthèse sur ce vaste sujet, que les découvertes archéologiques, certaines très récentes et en cours de fouille (tombeau hécatomnide de Mylasa, tombes des Téménides à Vergina, tombeau d'Amphipolis), renouvellent sans cesse. Pour l'Asie Mineure, voir la brève mise au point de M.-T. COUILLOU-LE DINAHET, Les rituels funéraires en Asie Mineure et en Syrie, dans: F. PROST (éd.), L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée, 2003, 65–95: 78–81. Pour la Macédoine, cf. A.-M. GUIMIER-SORBETS – M. B. HATZOPOULOS – Y. MORIZOT (éd.), Rois, cités, nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine, 2006.

rate, Arsameia du Nymphaios, Nemrud Dađı),²⁰³ la localisation à part d'un ensemble de tombeaux de femmes royales (Karakuş),²⁰⁴ la construction d'un tombeau pour un couple royal (Sesönk?).

VI. Le culte posthume des femmes royales relève tantôt de l'initiative civique, tantôt de l'initiative royale (ou plus largement aulique). Dans le second cas, il peut être intégré au culte dynastique, lorsque celui-ci existe, comme l'atteste le culte des reines Apollonis et Stratonice Θεαὶ Εὐσεβείς à Pergame. Le culte commun des deux reines est par ailleurs une singularité qui s'explique, à notre avis, par l'histoire de la maison royale attalide et par l'organisation tardive (sous Attale II?) du culte dynastique. En effet, Apollonis survécut pendant plusieurs décennies à Attale I^{er}, et Stratonice épousa successivement deux frères. Dans ces conditions, l'institution d'un culte du couple royal, d'après le modèle lagide, n'était pas envisageable: la création des prêtrises des Θεαὶ Εὐσεβείς et des Θεοὶ Φιλάδελφοὶ reflétait et sublimait la bonne entente entre deux reines (belle-mère et belle-fille) et entre deux rois (frères).

Le culte posthume des βασιλίσσαι Philotéra et Bérénice montre que la naissance royale, dûment reconnue et affichée, a suffi à justifier l'élaboration de τιμαὶ divines pour des princesses qu'une mort précoce avait attachées pour toujours à leur dynastie d'origine.

Enfin, en Commagène, quelques reines (très certainement Laodice Théa Philadelphos, fille du roi séleucide Antiochos VIII et mère d'Antiochos I^{er}, et assurément Isias Philostorgos, épouse d'Antiochos I^{er}) et, peut-être, une princesse (Antiochis, fille d'Antiochos I^{er} et d'Isias) ont été intégrées dans le culte des πρόγονοι au Nemrud Dađı.²⁰⁵

* * *

Quelles que soient les conditions du décès, les modalités du deuil, les lieux de sépulture et les formes de culte posthume, la mort des βασιλίσσαι montre à quel point les femmes royales se trouvent au centre névralgique des tensions qui habitent l'οἶκος du roi et touchent à la perpétuation du γένος royal.

²⁰³ Sur le «réseau» des ἱεροθέσια et τεμένη de Commagène et leur rapport avec la capitale Samosate, on comparera les thèses de B. JACOBS, Zur relativen Datierung einiger kommagenischer Heiligtümer: Sofrazköy-Samosata-Arsameia am Nymphaios-Nemrud Dađı, dans: R. ROLLE – K. SCHMIDT (éd.), Archäologische Studien in Kontaktzonen der antiken Welt, 1998, 37–47, et d' A. SCHÜTTE-MAISCHATZ, Götter und Kulte Kommagenes. Religionsgeographische Aspekte einer antiken Landschaft, dans: E. SCHWERTHEIM – E. WINTER (éd.), Religion und Region. Götter und Kulte aus dem östlichen Mittelmeerraum, 2003, p. 103–113.

²⁰⁴ Cf. SCHWENTZEL, a. c. (n. 185), qui insiste (434) sur le regroupement et sur la mise à l'écart des membres féminins de la dynastie commagénienne tant au ἱεροθέσιον de Karakuş que dans celui du Nemrud Dađı.

²⁰⁵ SCHWENTZEL, *ibid.* 431–34.

Il était absolument nécessaire de contrôler les βασιλισσαι qui, en raison de leur célibat ou de leur veuvage, étaient susceptibles de constituer une prise avantageuse pour des ennemis. Il suffit de penser au cas de la malheureuse Cléopâtre, sœur d'Alexandre, qui après de multiples péripéties fut assassinée à Sardes par ordre d'Antigone le Borgne, au moment où elle s'apprêtait à épouser Ptolémée²⁰⁶ et au sort des filles et des épouses de Mithridate VI.²⁰⁷ La survivance d'une reine à son époux pouvait constituer une gêne pour le nouveau roi: si Stratonice de Syrie ou Apollonis de Pergame sont mortes de leur belle-mort longtemps après leurs époux respectifs (Antiochos I^{er} et Attale I^{er}), Bérénice II de Cyrène a été, aussitôt Ptolémée III disparu, impitoyablement exécutée par son fils. Des issues aussi opposées ne dépendent pas seulement de la personnalité ou de l'habileté politique des reines, mais aussi de la plus ou moins grande importance qui est reconnue à celles-ci en tant que porteuses de la légitimité dynastique, et de l'équilibre entre les entourages des membres de la famille royale.

La mort des βασιλισσαι illustre la fragilité intrinsèque à la condition des femmes royales et la domination exercée par les rois et par le principe masculin de la royauté sur les femmes de la dynastie. La mise en place d'une idéologie du couple royal, telle que nous la voyons s'épanouir dans l'Égypte lagide, a accru la puissance des reines et des princesses mais, en les impliquant davantage dans les luttes de pouvoir et en exacerbant la compétition entre femmes royales et entre branches dynastiques rivales, a corrélativement amplifié et multiplié les risques de mort violente pour les βασιλισσαι.

CNRS-ANHIMA

(UMR 8210 – *Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques*)

2 rue Vivienne

75002 Paris

France

²⁰⁶ Diod. 20, 3, 6. Cf. J. E. G. WHITEHORNE, *Cleopatra*, 1994 (2001), 57–69.

²⁰⁷ Cf. *supra*, 207.

Der CHIRON wird jahrgangweise und in Leinen gebunden ausgeliefert.
Bestellungen nehmen alle Buchhandlungen entgegen.

Verlag: Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston

Druck und buchbinderische Verarbeitung: Hubert & Co. GmbH & Co. KG, Göttingen

*Anschrift der Redaktion: Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des
Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstr. 73b, 80799 MÜNCHEN, DEUTSCHLAND
redaktion.chiron@dainst.de*